

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE PLUSIEURS PROJETS RELATIFS À DIVERS SECTEURS ÉCONOMIQUES

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs communications et projets concernant divers secteurs, notamment l'état d'avancement du projet d'aménagement de la baie d'Alger, la modernisation des moyens de paiement, la réduction des délais d'attente des marchandises au niveau des ports, le projet d'extension du port de Djen Djen de Jijel ainsi que le raccordement des nouvelles grandes stations de dessalement d'eau de mer.



P. 3

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 8 Dhou Al-hijja - 5 Juin 2025 - N° 1055 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

L'ÉVÉNEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ



P. 3

● Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmajid Tebboune, a présidé, mercredi, une réunion du Haut Conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République.

CONGRÈS MONDIAL SUR L'ENTREPRENEURIAT (GEC 2025)

L'ALGÉRIE MOTEUR DE L'INNOVATION AFRICAINE

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a pris part à la Conférence ministérielle du Congrès mondial sur l'entrepreneuriat (GEC 2025), qui se tient du 2 au 5 juin dans l'État de l'Indiana, aux États-Unis d'Amérique. À cette occasion, il a mis en exergue le rôle précurseur de l'Algérie dans la promotion de l'innovation sur le continent africain.

P. 4

CINÉMA

LANCEMENT DU PROGRAMME "HIYA" POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE FEMMES

Un programme de formation baptisé "Hiya" (Elle), destiné à l'accompagnement des projets cinématographiques des cinéastes algériennes, a été lancé par le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca), a indiqué un communiqué de ce centre.

P.12

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

DEUX TERRORISTES ABATTUS ET REDDITION DE DEUX AUTRES EN UNE SEMAINE

Deux (2) terroristes ont été abattus à Khenchela, deux (2) autres se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, tandis que six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période du 28 mai au 3 juin en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.



P16

IMPLICATION DE LA DIASPORA ALGÉRIENNE DANS LA VIE POLITIQUE NATIONALE L'ANIE SOULIGNE L'IMPORTANCE POLITIQUE ET HISTORIQUE DES ALGÉRIENS DE L'ÉTRANGER

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a déclaré, lors de l'ouverture d'une conférence consacrée au rôle et à la participation de la diaspora algérienne dans la vie politique nationale, que cette communauté constitue une passerelle dynamique entre tous les enfants du pays, contribuant ainsi au renforcement des liens et de la cohésion nationale.

Par Malika Azeb

Mettant en lumière l'implication de la communauté algérienne établie à l'étranger dans les affaires politiques internes, M. Khelfane a rappelé l'attention particulière portée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à cette frange de la population. Il a souligné l'engagement du chef de l'État à garantir à tous les citoyens algériens, où qu'ils se trouvent, des conditions favorables à l'exercice de leurs droits politiques et civiques, affirmant qu'ils sont une composante à part entière du peuple algérien et de ses forces vives.

Selon M. Khelfane, cet engagement témoigne d'une vision claire pour l'avenir du pays, fondée sur la participation de l'ensemble des Algériens à la construction d'un État fort et uni. Il a également rappelé le rôle déterminant de la communauté



algérienne à l'étranger durant la guerre de libération nationale, en particulier à travers son soutien mul-

tiforme à la cause de l'indépendance. Dans ce cadre, Mohamed Lahcen Zeghidi, coordinateur de la

Commission algérienne Histoire et Mémoire et membre de l'ANIE, a présenté une intervention portant sur la contribution des Algériens vivant à l'étranger à la lutte pour l'indépendance. Il a notamment souligné leur soutien financier et moral à la révolution algérienne.

Pour illustrer cette implication, M. Zeghidi a évoqué les manifestations du 17 octobre 1961, organisées à Paris par les immigrés algériens pour dénoncer la répression coloniale. Ces événements ont démontré l'attachement profond de la diaspora à l'unité du peuple algérien et à ses dirigeants. Il a rappelé que cette mobilisation pacifique a été violemment réprimée par les autorités françaises, provoquant la mort de centaines d'Algériens, dont certains ont été jetés vivants dans la Seine, acte devenu un symbole de la brutalité coloniale.

M.A

ENVIRONNEMENT

PRÉSENTATION DU PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie a présenté, mardi, le plan national d'adaptation aux changements climatiques, à même de construire un système de planification efficace pour renforcer la résilience de l'Algérie face aux défis environnementaux.

La cérémonie de présentation du plan s'est déroulée au Centre international de conférences (CIC) à Alger, en présence de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, de représentants des secteurs concernés, et de la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Natasha Van Rijn.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Djilali a souligné que ce plan "traduit une forte volonté politique de protéger le pays et le citoyen des risques climatiques", ajoutant qu'il se veut un outil décisionnel et de planification stratégique pour l'Algérie permettant la conception de plans d'adaptation locale et sectorielle.

Ce plan permettra également de créer un système de suivi et d'évaluation à tous les niveaux, notamment en vue de mesurer l'impact des projets traitant des questions liées au changement climatique et à l'adaptation à l'échelle nationale, a-t-elle poursuivi.

Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique a affirmé que les changements climatiques et leurs

conséquences négatives avaient révélé l'inefficacité des anciens modèles de prévision, lesquels ont montré leurs limites face à ces phénomènes, d'où la nécessité de recourir à de nouveaux modèles actualisés et adaptés aux nouvelles données.

M. Derbal a, à cet égard, indiqué que le plan d'adaptation reposait sur des options durables afin d'assurer l'accès à l'eau, dont le dessalement de l'eau de mer et la réutilisation des eaux usées traitées, outre la garantie du principe d'équilibre régional de l'accès à l'eau.

De son côté, Mme Van Rijn s'est félicitée de la coordination gouvernementale notable dans l'élaboration de ce plan, soulignant le soutien apporté par le PNUD à l'échelle mondiale, aux efforts visant à renforcer la protection et la résilience face aux effets des changements climatiques, à garantir un développement durable et à protéger les ressources naturelles.

Le Plan national d'adaptation aux changements climatiques est le fruit d'un projet de coopération entre l'Algérie et le PNUD, financé à hauteur de 2,6 millions USD par le Fonds vert pour le climat.

Ce projet vise à traduire les engagements de l'Algérie dans les conventions internationales, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention sur la diversité biologique (CDB), sous forme de politiques nationales concrètes.

A travers ce Plan d'adaptation, le projet tend à

renforcer la gouvernance de la planification et la coordination institutionnelle, à produire une base de données pour concevoir des solutions d'adaptation à fort impact, à inciter la participation du secteur privé à l'effort d'adaptation, et à mobiliser des ressources financières pour renforcer la résilience.

Parallèlement à la présentation du Plan national d'adaptation aux changements climatiques, une session de formation a été organisée au profit des journalistes sous le thème : "Communication et climat : le rôle des médias dans la sensibilisation aux enjeux climatiques et les techniques de communication efficace".

La session de formation a porté sur le rôle des médias dans la diffusion de la conscience environnementale et climatique et les moyens de vulgariser le discours scientifique et de le présenter au grand public, ainsi que les techniques de communication efficace autour des questions d'adaptation au climat.

A ce propos, Mme Djilali a qualifié les médias de "pilier fondamental dans la lutte contre les effets des changements climatiques et dans la formation d'une compréhension collective capable d'orienter la société vers un changement positif et un comportement éco-responsable, à travers l'instauration d'un journalisme climatique spécialisé".

R.A

ALGÉRIE-SLOVÉNIE

SAIHI ET BENTALEB S'ENTRETIENNENT À LJUBLJANA AVEC LA MINISTRE SLOVÈNE DE LA SANTÉ

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, se sont entretenus avec la ministre slovène de la Santé, Mme Valentina Prevolnik Rupel, sur les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines de la santé et de la sécurité sociale, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Santé. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la visite officielle des deux ministres en Slovénie, a été l'occasion d'approfondir le dialogue entre les deux pays sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de la santé et de la sécurité sociale, notamment en ce qui a trait à l'échange d'expertises en matière de gestion hospitalière, de numérisation des systèmes de santé et de formation des ressources humaines, outre la possibilité de

conclure des partenariats entre les établissements hospitaliers et les centres de recherche médicale des deux pays", selon le communiqué. Les deux parties ont fait part de leur "volonté commune de renforcer et de développer la coopération sanitaire au service des intérêts mutuels", soulignant "l'importance d'adopter des mécanismes de suivi de la réalisation des projets proposés sur le terrain". La rencontre s'est achevée en soulignant la nécessité de "poursuivre la coordination entre les ministères concernés à travers des groupes de travail conjoints avec la possibilité d'organiser des visites à l'avenir au profit des groupes de travail spécialisés, et d'établir une feuille de route commune comprenant des projets bilatéraux".

Les deux ministres ont également tenu une rencontre bilatérale avec le vice-premier ministre, ministre du Tra-

vail, de la Famille, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances de Slovénie, M. Luka Mesec, consacrée à "l'examen des opportunités de coopération dans les domaines du travail, de la formation professionnelle dans le domaine de la santé, et de la sécurité sociale". Les discussions ont porté sur "les mécanismes de soutien à l'innovation sur le marché du travail, les moyens de développer des programmes d'intégration professionnelle et l'importance de la formation continue pour accompagner les transformations économiques".

Evoquant les expériences des deux pays en matière de sécurité sociale, notamment en ce qui a trait à la numérisation des services et à l'élargissement de la couverture sociale, les deux parties ont souligné l'importance d'échanger les expertises techniques et de renforcer la coordination entre les organismes compétents des

deux pays", insistant sur la nécessité d'œuvrer à la signature de mémorandums d'entente pour encadrer la coopération de manière permanente et durable".

Au terme de la rencontre, les deux parties ont salué les "relations privilégiées" qui unissent l'Algérie et la Slovénie, affirmant leur "engagement commun à bâtir un partenariat durable et fructueux au mieux des intérêts des citoyens des deux pays amis". A noter que ces entretiens qui s'inscrivent dans le cadre de la "nouvelle dynamique que connaissent les relations algéro-slovènes, interviennent conformément aux recommandations ayant sanctionné la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République de Slovénie", conclut le communiqué.

R.A

L'ÉVÈNEMENT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, une réunion du Haut Conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut Conseil de sécurité", lit-on dans le communiqué.

APS



DÉCÈS DU MOUDJAHID MUSTAPHA BOUDINA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté, mercredi, ses sincères condoléances à la famille du défunt moudjahid Mustapha Boudina, président de l'Association nationale des anciens condamnés à mort.

"Dieu Tout-Puissant a rappelé à Lui le moudjahid Mustapha Boudina, président de l'Association nationale des anciens condamnés à mort (rescapé de la guillotine) qui était responsable d'un groupe de fedayin et a connu l'amertume de l'attente dans le couloir de la mort à la prison de Montluc à Lyon", lit-on dans le message de

condoléances adressé à la famille du défunt moudjahid Mustapha Boudina.

"Le défunt s'en est allé, laissant le souvenir d'un moudjahid courageux, témoin des atrocités du colonialisme, entouré d'estime et de considération, qu'Allah lui accorde Sa miséricorde. Lui et ses compagnons, parmi les moudjahidine et les vaillants martyrs, demeurent un symbole immuable ayant marqué moralement le colonisateur par leur impassibilité face à l'exécution imminente, une détermination qu'ils ont léguée à des générations d'Algériens jusqu'à ce jour",

a écrit le président de la République, énumérant les qualités du défunt.

"En ces douloureuses circonstances, je vous adresse ainsi qu'à ses frères moudjahidine, mes sincères condoléances et l'expression de ma profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de vous prêter patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a ajouté le président de la République.

APS

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE PLUSIEURS PROJETS RELATIFS À DIVERS SECTEURS ÉCONOMIQUES

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs communications et projets concernant divers secteurs, notamment l'état d'avancement du projet d'aménagement de la baie d'Alger, la modernisation des moyens de paiement, la réduction des délais d'attente des marchandises au niveau des ports, le projet d'extension du port de Djen Djen de Jijel ainsi que le raccordement des nouvelles grandes stations de dessalement d'eau de mer, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 4 juin 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à une communication sur l'état d'avancement de la réalisation des projets inscrits dans le cadre de la vision stratégique de Monsieur

le Président de la République pour le développement et l'aménagement de la baie d'Alger. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur le bilan de la mise en œuvre de la feuille de route relative à la modernisation des moyens de paiement, adoptée en mai 2024, ainsi que les nouvelles mesures proposées pour le développement et la généralisation du paiement électronique, en vue de renforcer l'inclusion financière, et de simplifier et faciliter les transactions.

Le Gouvernement a également entendu un rapport d'étape sur l'état d'avancement de la feuille de route pour la réduction des délais d'attente des navires en rade et de passage portuaire des marchandises à l'importation, mise en œuvre dans le cadre de la stratégie de développement et de promotion de la gestion des ports, et ce, en

exécution des instructions de Monsieur le Président de la République données à cet effet. Dans le même contexte, le Gouvernement a également entendu une communication sur l'état d'avancement du projet d'extension du port de Djen Djen, dans la Wilaya de Jijel, qui fera de ce port un important pôle d'échange de marchandises dans le bassin méditerranéen.

Enfin, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme national de dessalement de l'eau de mer, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement des travaux de raccordement des cinq grandes nouvelles stations de dessalement d'eau de mer, visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable des habitants des Wilayas côtières et limitrophes."

APS

COOPÉRATION ALGÉRO-SLOVÈNE SAIHI ET BENTALEB RENCONTRENT À LJUBLJANA LA CONSEILLÈRE DU PREMIER MINISTRE SLOVÈNE, CHARGÉE DE LA COOPÉRATION

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, ont eu une rencontre, à Ljubljana, avec la conseillère du Premier ministre slovène, chargée de la coopération en matière de développement et de l'aide humanitaire, et présidente de la Fondation caritative Danilo-Türk, Mme Mojca Tus, indique mercredi un communiqué conjoint des deux ministères.

Cette rencontre "fructueuse" tenue mardi dans le cadre de la visite officielle qu'effectuent les deux ministres dans ce pays ami, chargés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a permis "un échange de vues sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans

les domaines de la santé, du développement social et de l'action humanitaire", précise le communiqué, ajoutant que "le rôle central de la société civile dans le soutien aux politiques publiques en matière sociale et humanitaire a été mis en avant".

La rencontre a fait ressortir "une convergence de vues entre l'Algérie et la Slovénie sur les questions de paix, de justice internationale et de prise en charge humanitaire", notamment s'agissant du soutien au peuple palestinien et aux enfants victimes de l'agression sioniste, reflétant ainsi "les valeurs communes de solidarité et de défense des causes justes", selon la même source.

A cette occasion, "les possibilités de partenariats

entre institutions gouvernementales et acteurs non-gouvernementaux pour créer un impact durable en matière de développement ont été passées en revue".

L'éventualité de "lancer des projets bilatéraux pilotes au service des aspirations des peuples des deux pays" a également été évoquée.

Au terme des entretiens, il a été convenu de mettre en place un cadre de travail commun prévoyant "l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines de la santé et du développement humain, le renforcement des capacités de la société civile et des acteurs locaux, ainsi que l'élaboration de programmes à vocation sociale et humanitaire".

AUDIENCE À L'APN BOUGHALI REÇOIT L'AMBASSADRICE DU ROYAUME DE NORVÈGE EN ALGÉRIE

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, mercredi, l'ambassadrice du Royaume de Norvège en Algérie, Mme Therese Loken Ghezzi, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer les relations bilatérales entre l'Algérie et la Norvège, indique un communiqué de cette institution législative.

Lors de la rencontre, les deux parties ont évoqué "les moyens de renforcer les relations bilatérales entre l'Algérie et la Norvège, notamment dans les domaines économique et énergétique", soulignant "l'importance de soutenir la coopération dans les technologies et le dessalement de l'eau de mer et d'intensifier les échanges culturels entre les deux pays", précise la même source.

A cette occasion, M. Boughali a fait part de "la vo-

lonté de l'APN d'établir une coopération institutionnelle fructueuse avec le Parlement norvégien", saluant "les positions du Royaume de Norvège à l'égard des causes internationales justes, notamment les causes palestinienne et sahraouie".

Pour sa part, l'ambassadrice de Norvège a mis en avant la "profondeur" des relations algéro-norvégiennes, rappelant "la forte présence des entreprises norvégiennes sur le marché algérien". Elle a, par ailleurs, réitéré "l'engagement de son pays à soutenir les efforts humanitaires, notamment en faveur du peuple palestinien".

L'audience s'est déroulée en présence de M. Monder Bouden, vice-président de l'APN chargé des relations extérieures.

APS

CONGRÈS MONDIAL SUR L'ENTREPRENEURIAT (GEC 2025) L'ALGÉRIE MOTEUR DE L'INNOVATION AFRICAINNE

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a pris part à la Conférence ministérielle du Congrès mondial sur l'entrepreneuriat (GEC 2025), qui se tient du 2 au 5 juin dans l'État de l'Indiana, aux États-Unis d'Amérique. À cette occasion, il a mis en lumière le rôle précurseur de l'Algérie dans la promotion de l'innovation sur le continent africain, a indiqué un communiqué du ministère publié mardi.

Par Youcef Hamidi

Représentant l'Algérie lors de cet événement international de premier plan, réunissant décideurs, entrepreneurs et innovateurs du monde entier, M. Ouadah a présenté une communication détaillée sur les avancées significatives du pays dans le développement de son écosystème national de start-up. Il a souligné que cette dynamique s'inscrit dans la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui fait de l'innovation et de l'entrepreneuriat un levier central du développement économique durable.

Le ministre a également salué l'essor rapide de l'écosystème des start-up à l'échelle africaine, en



soulignant le rôle moteur de l'Algérie dans cette évolution. Il a notamment rappelé le lancement, en 2022, de la Conférence africaine

des start-up, devenue une plateforme clé pour renforcer la synergie des politiques africaines en matière de développement tech-

nologique et économique.

Dans ce contexte, M. Ouadah a insisté sur la nécessité d'intégrer les compétences des entrepreneurs africains, y compris ceux issus de la diaspora, dans les processus de transformation économique du continent. Il a plaidé pour une meilleure valorisation de leur contribution à l'innovation et à la croissance technologique de l'Afrique.

La Conférence ministérielle a rassemblé 30 délégations, dont sept délégations ministérielles africaines, ainsi qu'un ensemble d'experts et de représentants de grandes institutions internationales engagées dans la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Y.H

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE ARKAB ET SON HOMOLOGUE SYRIEN RENFORCER LA COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, M. Mohamed Arkab, s'est entretenu au téléphone, mercredi, avec le ministre syrien de l'Énergie, M. Mohammad Al-Bachir, sur les moyens de renforcer et de développer la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, indique un communiqué du ministère.

Cette communication s'inscrit dans le cadre du suivi des conclusions de la visite effectuée, le 8 février dernier à Damas, par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors de cet entretien téléphonique, les deux parties ont "examiné les moyens de renforcer et de développer la coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie, notamment dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité, ainsi que dans celui de la maintenance des réseaux et équipements électriques", précise le communiqué.

"Mettant l'accent sur le caractère stratégique de cette coopération, dans le cadre de la solidarité fraternelle et historique unissant les deux pays frères, les deux parties se sont félicitées des relations fraternelles et historiques privilégiées liant l'Algérie et la Syrie", ajoute la même source.

A ce titre, "conformément aux orientations du président de la Ré-

publique, M. Abdelmadjid Tebboune, il a été décidé de dépêcher en Syrie une équipe de cadres, d'experts et de techniciens du groupe Sonelgaz pour s'enquérir de l'état du secteur de l'électricité syrien, identifier les défis et proposer un plan d'action détaillé pour soutenir les capacités de production, de transport et de distribution d'électricité, ainsi que pour la maintenance des réseaux et équipements électriques vitaux".

M. Arkab a également exprimé la disponibilité de l'Algérie à accueillir une équipe de techniciens syriens dans le cadre d'un programme de formation spécialisé organisé par les instituts du groupe Sonelgaz dans les domaines de l'électricité et du gaz, et ce, au titre de l'échange d'expertises et du renforcement des

capacités techniques locales.

Lors de cet échange, les deux ministres ont exprimé leur volonté commune de renforcer et d'étendre la coopération bilatérale à divers domaines d'intérêt commun, notamment les hydrocarbures, les mines et les énergies renouvelables, soulignant la nécessité de traduire cette coopération en projets structurels de développement durables.

Les deux parties ont également souligné l'importance d'intensifier et d'échanger les visites entre les experts et les sociétés concernées, et d'activer les mécanismes d'échange d'expertises et d'expériences, en vue de renforcer les capacités techniques et d'ouvrir la voie à l'établissement de partenariats efficaces sur le terrain, conclut le communiqué.

ABDELKRIM BOUZRED L'A ANNONCÉ À L'APN LE NOUVEAU PROJET DE DÉCRET RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS EN PHASE DE FINALISATION

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred a souligné, mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que le nouveau projet de décret exécutif relatif aux marchés publics était en cours de finalisation, précisant que ce texte confèrera davantage de dynamisme à la gestion de ces marchés.

Répondant aux questions des députés dans le cadre du débat sur le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2022, lors d'une séance plénière présidée par le vice-président de l'APN, El Hadj Cheikh Berbera, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, M. Bouzred a précisé que les services de son département s'attendent actuellement à l'élaboration de la nouvelle version du décret relatif aux marchés publics qui sera soumis aux services du Premier ministre, indiquant qu'"il est actuellement en phase de finalisation".

Ce projet de décret intervient en exécution de la loi N 23-12 définissant les règles géné-

rales relatives aux marchés publics, promulguée en août 2023.

Il a fait observer que le projet de décret exécutif fixant les modalités d'application des règles générales relatives aux marchés publics a été soumis à une seconde lecture lors de la réunion du gouvernement tenue le 25 février dernier, et qu'il a été décidé de le retirer pour sa reformulation selon une nouvelle approche.

La nouvelle version vise à "simplifier, de manière substantielle, les dispositions du texte, en privilégiant la clarté et l'efficacité opérationnelle, tout en veillant à conférer davantage de dynamisme à la gestion des marchés publics aux services contractants et à renforcer leur responsabilité", a-t-il ajouté.

A une question relative aux retards accusés dans le lancement de certains projets, M. Bouzred a appelé à réfléchir à de nouvelles règles tenant compte des délais des procédures administratives et techniques relatives au projet avant son lancement, soulignant la

nécessité de créer une plateforme numérique permettant de suivre de près l'état du projet ainsi que le taux d'avancement de ses travaux, de manière à fournir à tous les intervenants des informations précises et suffisantes.

S'agissant de la finance islamique, le premier responsable du secteur a indiqué que, compte tenu des résultats positifs obtenus sur la scène bancaire nationale, une réflexion est actuellement en cours pour la création d'une banque publique spécialisée dans ce type de finance.

Concernant le nouveau système d'information des douanes (ALCES), le ministre a souligné que ses résultats sont visibles sur le terrain pour ce qui est de l'accélération du dédouanement, de la levée des marchandises, de l'accès automatisé et instantané aux données, et du recouvrement douanier qui a enregistré une hausse annuelle de plus de 10%.

RE

SANTÉ ANIMALE PLUS DE 2.000 BOVIDÉS VACCINÉS CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE ET LA RAGE À GHARDAÏA

L'opération de vaccination du cheptel de la wilaya de Ghardaïa, entamée au début du mois de mai dernier, a permis à ce jour d'immuniser 2.009 bovidés contre la fièvre aphteuse et la rage bovine, a indiqué mercredi l'inspection vétérinaire, relevant de la direction des Services agricole (DSA).

Cette campagne de vaccination préventive, qui a atteint 80% du cheptel, a été réalisée par les vétérinaires relevant de l'inspection vétérinaire de la DSA au profit de 89 éleveurs de bovins, a précisé l'inspecteur vétérinaire de Ghardaïa, Tarek Rezzoug. Entrant dans le cadre d'un programme national de protection du patrimoine animalier national contre les épizooties virales, notamment la fièvre aphteuse et la rage, qui causent une forte mortalité du cheptel et des pertes économiques pour les éleveurs, cette campagne se poursuit jusqu'à la fin du mois de juin courant, a-t-il ajouté.

Selon le responsable de l'inspection vétérinaire, la situation sanitaire du cheptel à travers la wilaya de Ghardaïa est jugée "satisfaisante", attribuant cette situation au suivi sanitaire continu de l'état du cheptel et aux différentes campagnes de vaccination menées par l'inspection vétérinaire pour éradiquer les maladies animales contagieuses. Parallèlement à cette opération de vaccination du cheptel bovin, pas moins de 140 chiens, généralement appartenant aux éleveurs, ont été également vaccinés contre la rage canine, a précisé M. Rezzoug.

La wilaya de Ghardaïa compte près de 4.300 têtes bovines dont 3.130 vaches laitières, 334.000 ovins, 150.000 caprins, près de 12.000 camélidés et un cheptel équin de 420 têtes, selon les estimations des services de la DSA.

RE

BOUMERDES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Un partenariat stratégique a été signé à Boumerdes pour promouvoir la formation professionnelle dans le domaine de l'environnement

Par Ikram Haou

Dans le cadre de l'activation et du renforcement du rôle central de la formation professionnelle dans les domaines de l'environnement, du recyclage des déchets et de la planification stratégique environnementale à l'échelle nationale, une convention de partenariat a été signée entre la Direction de l'Environnement, la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement de la wilaya de Boumerdes, ainsi qu'une entreprise spécialisée dans le recyclage et la valorisation des déchets plastiques.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, célébrée chaque année le 5 juin, et placée cette année sous le slogan « Ensemble pour lutter contre la pollution plastique et préserver la biodiversité », cet accord a été officiellement conclu mardi dernier. Il a été signé par M. Ali Aiouas, directeur local de l'environnement, Mme Saliha Menzou, directrice locale de la formation professionnelle, et le promoteur d'une entreprise privée active dans le recyclage des déchets plastiques.

Dans le même cadre, des décisions d'autorisation d'exploitation et



des accords préalables ont été délégués à 13 entreprises classées, opérant dans divers secteurs industriels et économiques à travers la wilaya de Boumerdes.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de Mme Faiza Meziani, sous-directrice au ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, de Mme Fouzia Naâma, wali de Boumerdes, ainsi que de représentants d'instances administratives et d'associations de la société civile.

Selon les déclarations de M. Ali Aiouas, ce partenariat vise à renforcer les compétences des stagiaires, à les accompagner dans le développement

de projets économiques et industriels à travers des formations spécialisées assurées par des enseignants et experts du secteur. Il s'agit également de favoriser le renouvellement des connaissances en matière environnementale, d'enseigner des techniques de vente et de marketing de produits écologiques, et d'introduire de nouvelles filières liées à la promotion de produits respectueux de l'environnement. Pour marquer cette journée, une journée d'étude sur la gestion des déchets a été organisée, au cours de laquelle plusieurs thèmes ont été abordés par des experts, notamment les nouvelles dispositions de la loi n°

22-05 du 20 février 2025, modifiant et complétant la loi n° 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Une vidéo promotionnelle a également été diffusée à cette occasion. M. Aiouas a souligné que cette rencontre scientifique et consultative a constitué une opportunité précieuse pour sensibiliser davantage à la protection de l'environnement et inciter l'ensemble des acteurs à adopter des approches durables en matière de gestion des déchets, en cohérence avec les nouveaux textes législatifs et les efforts déployés par l'État.

I.H

GUELMA

PRODUCTION RECORD DE TOMATE INDUSTRIELLE ATTENDUE CETTE ANNÉES

Selon le directeur des services agricoles, une production excédant 3 millions de quintaux de tomate industrielle est attendue pour l'année agricole 2024-2025 dans la wilaya de Guelma.

Par Khalil Aouir

Au cours d'une rencontre tenue au siège de la chambre locale de l'agriculture par l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (ONILEV), Rachid Rahmania fait savoir à l'APS que « ce volume de production prévue a été calculé sur

la base de plusieurs facteurs dont la superficie plantée estimée à 3.395 hectares ». En outre, cette récolte, qui est attendue à l'issue de la campagne, dont le coup d'envoi est généralement donné au début du mois de juin, « consolidera la dynamique positive que connaît depuis quelques années cette filière dans la wilaya », a-t-il précisé.

Dans ce sillage, le même responsable ajoute que « depuis début juin a commencé le pompage des quantités d'eau destinées à l'irrigation des cultures de tomate à partir du barrage de Bouhamdane de la commune de Hammam Debagh », indiquant que « les autorités publiques ont réservé près de 2 millions m3 en plusieurs quotas pour répondre aux besoins des tomaticulteurs en dépit du recul du niveau de ce barrage dont le volume d'eau

ne dépasse actuellement pas les 37 millions m3 ». De son côté, le directeur général de l'ONILEV, Redouane Haroumi, tient à souligner lors de son intervention que l'Algérie « est parvenue à s'auto-suffire totalement en tomate industrielle grâce à l'intérêt porté pour la filière avec l'accroissement du nombre des wilayas productrices de tomate de 12 à 25 actuellement ».

À noter qu'en présence d'agriculteurs et de professionnels provenant de diverses régions du pays, la rencontre, via des communications qui ont été présentées à cette occasion, a particulièrement permis de mettre le point sur les pratiques agricoles liées à la culture de la tomate industrielle et sur les conditions favorables à une meilleure productivité.

Kh.A

MOSTAGANEM

RÉGULARISATION DE 11 DOSSIERS DANS LE CADRE DE LA MISE EN VALEUR DES TERRES AGRICOLES

Les services de la wilaya de Mostaganem ont procédé à la régularisation de 11 dossiers liés aux terres agricoles mises en valeur, a indiqué, mercredi, un communiqué de ces mêmes services. La même source précise que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé, mardi, une réunion de la commission de wilaya chargée de l'application des dispositions de l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022, relatif aux modalités et aux délais de régularisation des terres agricoles mises en valeur. Cette réunion a été consacrée à l'examen et au traitement de 42 dossiers liés à la mise en conformité de ces terres, dans le cadre de l'effort visant à régulariser les situations foncières en suspens et à faciliter leur exploitation par les agriculteurs conformément à la législation et à la réglementation en vi-

gueur, a-t-on expliqué de même source. A ce titre, la commission a approuvé 11 dossiers ayant satisfait les conditions légales, rejeté 17 autres en raison de leur caractère litigieux ou de l'absence d'exploitation effective, et a reporté l'examen de 14 dossiers en attente de la finalisation des enquêtes de terrain sur l'exploitation réelle des terres, ajoute-t-on. Les dossiers concernés portent sur des assiettes foncières situées dans les dairas de Bouguirat, Aïn-Tedeles et Kheïredine. Lors de cette réunion, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer l'examen des dossiers en suspens et de garantir une coordination efficace entre les différents services concernés afin d'assurer un traitement rigoureux et transparent de toutes les situations, conclut le communiqué.

R.R

OUARGLA

PLUS DE 13.300 CARTES CHIFA MISES À JOUR AU NIVEAU DES PHARMACIES

Au moins 13.338 cartes Chifa ont été mises à jour directement au niveau des pharmacies conventionnées avec l'agence d'Ouargla de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a-t-on appris mercredi auprès de la direction de l'agence. Intervenant en marge d'une journée de sensibilisation organisée au centre payeur N-1, le directeur de la CNAS-Ouargla, Abderrahim Hadri, a indiqué que la mise à jour de ce nombre de cartes au niveau des officines, depuis le lancement de l'opération en mai dernier, vise à épargner aux assurés sociaux les déplacements au niveau des centres payeurs existants à travers la wilaya. Notant que pas moins de 113 officines sont conventionnées avec la CNAS dans la wilaya d'Ouargla, le responsable a relevé que cette opération aux multiples avantages a été favorablement accueillie par les assurés sociaux. M. Hadri a également fait le point sur les activités de la Caisse, précisant que 378.000 cartes Chifa d'assurés sociaux et ayants-droit ont été établies par la CNAS, sur près de 450.000 assurés immatriculés au niveau de la CNAS-Ouargla qui coiffe 17 centres payeurs.

R.R

SECTEUR MINIER

LE GABON MISE SUR LA TRANSFORMATION LOCALE DU MANGANÈSE D'ICI 2029

Le Gabon, deuxième producteur mondial de manganèse, entend tourner une page décisive de sa politique minière. À partir de janvier 2029, le pays prévoit d'interdire l'exportation du manganèse à l'état brut. Cette mesure, présentée comme une décision souveraine et irrévocable par les autorités, vise à accélérer la transformation industrielle sur place, en s'appuyant sur l'expérience acquise par l'acteur majeur du secteur, Comilog, filiale du groupe français Eramet.

Par Slimane Zoheir

Cette orientation stratégique a été officialisée lors du Conseil des ministres du 30 mai. Elle impose aux opérateurs une période de transition de trois ans pour développer des capacités de transformation locale. Si l'annonce a surpris par sa fermeté, elle s'inscrit dans une dynamique déjà amorcée à Moanda, où Comilog transforme depuis plusieurs années une partie de sa production.

En 2022, le Gabon a produit 10,4 millions de tonnes de manganèse, selon les données de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Comilog a fourni plus de 70 % de ce volume, aux côtés de CICMHZ (entreprise chinoise) et de Nouvelle Gabon Mining (NGM), cette dernière étant partiellement détenue par l'État. À ce jour, ces deux derniers opérateurs n'ont pas encore



pris position publiquement sur la nouvelle réglementation.

Eramet, maison mère de Comilog, a salué l'ambition du gouvernement gabonais, tout en exprimant sa volonté de collaborer à la réussite de cette transition. Dans un communiqué du 2 juin, le groupe a réaffirmé son engagement en faveur du développement durable de ses activités minières et métallurgiques au Gabon. L'accent mis par Eramet sur ses activités métallurgiques n'est pas anodin. L'entreprise a depuis longtemps entamé une démarche de valorisation locale du manganèse extrait à Moanda. Grâce à une unité de traitement spécialisée, elle augmente la teneur en manganèse du minerai de 30 % à plus de 46 %. Ce concentré est ensuite dirigé vers deux complexes industriels : le Complexe Industriel de

Moanda (CIM), en activité depuis 2000, et le Complexe Métallurgique de Moanda (CMM), lancé en 2020. Le CIM produit du minerai enrichi destiné à la fabrication de ferromanganèse, tandis que le CMM fabrique de l'oxyde de manganèse, utilisé notamment dans les piles, les engrais et les procédés de soudage. Ces infrastructures offrent une base industrielle déjà opérationnelle pour appuyer les ambitions nationales, bien que la majeure partie du manganèse extrait continue d'être exportée sans transformation.

Il reste à observer si les autres opérateurs du secteur suivront l'exemple de Comilog. Nouvelle Gabon Mining a déjà exprimé son intention de construire à Franceville un complexe métallurgique spécialisé dans les ferroalliages, avec une première phase prévoyant une produc-

tion annuelle de 39 000 tonnes de ferromanganèse et 94 000 tonnes de silicomanganèse. Toutefois, aucune date précise n'a encore été fixée pour le début de cette activité.

Enfin, la réussite de cette transition industrielle dépendra fortement de la capacité du Gabon à lever certains obstacles structurels, en particulier sur le plan énergétique. En 2023, la capacité électrique installée du pays atteignait 704 MW, alors que la demande s'élevait à 1039 MW, selon EcoMatin. Si l'interdiction des exportations brutes peut générer de la valeur ajoutée localement, elle nécessitera un effort conjoint des acteurs privés et de l'État pour créer un cadre propice à l'industrialisation, notamment en matière d'énergie et d'infrastructures.

S.Z

ACIER ET ALUMINIUM TRUMP RELANCE LA GUERRE COMMERCIALE AUTOUR DE CES DEUX MATIÈRES PREMIÈRES

La Maison-Blanche s'apprête à renforcer sa politique protectionniste en doublant les taxes imposées à l'acier et à l'aluminium importés, une stratégie déjà amorcée durant le premier mandat de Donald Trump. Pourtant, de nombreux économistes estiment que cette mesure n'apportera que peu de bénéfices tangibles à l'économie américaine.

Par Nawal Bordji

En 2017, Donald Trump avait instauré des taxes de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium afin de soutenir les industries locales, en particulier dans les régions industrielles du Midwest, connues sous le nom de Rust Belt. À l'époque, seules douze unités de production d'acier restaient actives aux États-Unis, toutes opérées par US Steel et Cleveland Cliffs, deux groupes installés respectivement en Pennsylvanie et dans l'Ohio.

Malgré une baisse des importations – 24 % pour l'acier et 31 % pour l'aluminium selon la commission américaine du commerce international – les résultats économiques ne se sont pas fait sentir. L'économiste Ruben Nizard, de l'assureur Coface, souligne que ni les emplois ni la production n'ont véritablement progressé, tandis que la hausse des prix a contribué à nourrir l'inflation. Ainsi, à la fin du mois de mai, la tonne d'acier plat américain coûtait 993 dollars, contre 715 dollars pour son équivalent européen et seulement 384 dollars pour l'acier chinois, selon Marcel Genet, expert au sein du cabinet Laplace Conseil.

La situation mondiale ne joue pas non plus en faveur des États-Unis. En 2024, la production globale d'acier brut a atteint 1,84 milliard de tonnes, en léger recul par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié de ce volume provient de Chine, principal producteur mondial. Les États-Unis, avec 79,5 millions de tonnes, se situent au quatrième rang, mais restent également l'un des plus grands importateurs, avec 26,4 millions de tonnes achetées

à l'étranger en 2023.

Le Canada reste leur principal fournisseur avec près de 6 millions de tonnes livrées, suivi par le Brésil, l'Union européenne, le Mexique et la Corée du Sud. Des volumes moindres proviennent également du Japon, de Taïwan, du Vietnam et, plus marginalement, de Chine.

Cette dépendance aux importations s'explique aussi par une autre réalité : la surcapacité mondiale. L'OCDE évalue ce surplus entre 500 et 560 millions de tonnes, principalement alimenté par la Chine et des sidérurgistes installés en Asie du Sud-Est. Ces producteurs, souvent soupçonnés de bénéficier de subventions étatiques, sont accusés de saturer les marchés à bas coût, au grand dam des industriels occidentaux.

Selon plusieurs analystes, le problème n'est plus simplement conjoncturel : il est désormais structurel. Pourtant, les nouvelles barrières tarifaires ne semblent pas en mesure de résoudre ce déséquilibre. Marcel Genet observe que les États-Unis importent chaque année environ 24 millions de tonnes d'acier en tant que matière première pour un total de 150 milliards de dollars. En parallèle, ils achètent aussi quelque 22 millions de tonnes d'acier indirectement via des biens manufacturés, comme les véhicules, pour une facture trois fois plus élevée, avoisinant les 400 milliards de dollars.

Ces chiffres montrent à quel point l'acier intégré dans les produits finis coûte bien plus cher à l'économie américaine que la matière brute. Pour Marcel Genet, cette stratégie tarifaire n'apporte donc pas de solution durable, bien au contraire.

Du côté européen, les réactions sont vives. Eurofer, l'organisation représentant les sidérurgistes européens, estime que l'augmentation à 50 % des taxes douanières revient à interdire de facto l'accès au marché américain à l'acier venu d'Europe. Même les aciers les plus performants et de haute qualité seraient exclus, mettant en péril les exportations de l'UE.

N.B

ETATS-UNIS LE SECTEUR PRIVÉ A CRÉÉ BEAUCOUP MOINS D'EMPLOIS QUE PRÉVU EN MAI

Le secteur privé aux États-Unis a créé moins d'emplois qu'attendu en mai, montre mercredi l'enquête mensuelle du cabinet ADP.

L'enquête a recensé 37.000 créations de postes en mai, contre 60.000 en avril (révisé de 62.000), alors que les économistes interrogés par Reuters en prévoyaient en moyenne 110.000.

La publication des résultats de l'enquête ADP précède la parution vendredi du rapport officiel sur l'emploi du département du Travail.

Après la publication de cette statistique, les futures sur indices new-yorkais ont accéléré leur hausse avec une ouverture de Wall Street attendue en progression de 0,18% pour le Dow Jones, de 0,24% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,26% pour le Nasdaq.

Le rendement des Treasuries à dix ans qui était initialement stable, perd désormais trois points de base, à 4,428%, tandis que le dollar cède 0,03% face à un panier de devises de référence.

Quelques minutes après la publication de l'enquête ADP, le président américain, Donald Trump, a appelé mercredi le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Jerome Powell, à baisser les taux directeurs.

"Les chiffres de l'ADP sont sortis. Powell 'Trop tard' doit maintenant baisser les taux. C'est inconcevable. L'Europe a baissé neuf fois", a-t-il écrit dans un message publié sur son réseau social Truth Social.

Donald Trump a régulièrement critiqué ces derniers mois le président de la Réserve Fédérale, Jerome Powell, lui reprochant de ne pas baisser les taux d'intérêt et faisant planer la menace d'une éviction.

La Banque centrale européenne (BCE) a pour le moment abaissé ses taux directeurs à sept reprises depuis le début du cycle d'assouplissement monétaire entamé en juin 2024. Elle tiendra jeudi une réunion de politique monétaire. La Fed se réunira pour sa part les 17 et 18 juin.

RE

LE MAROC MIS À L'ÉCART DANS LES INSTANCES DE L'UNION AFRICAINE UNE SÉRIE DE REVERS ANÉANTISSANT SES AMBITIONS SUR LE CONTINENT

Le Maroc a essuyé un nouvel échec hier mercredi dans sa tentative d'intégrer les structures dirigeantes de l'Union africaine. Sa candidate, Bouchra Meddah, a été écartée lors de l'élection du directeur général de l'Agence africaine des médicaments (AMA), tenue à Kigali, au Rwanda. Elle a été battue par la représentante du Ghana, Delese Mimi Darko, selon l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Par Karim-Akli Daoudi

Il s'agit du cinquième revers diplomatique enregistré par le Royaume depuis le début de l'année 2025. Deux échecs avaient été enregistrés lors du processus de désignation d'un représentant pour la région nord-africaine au Conseil de paix et de sécurité. Un troisième revers est survenu lors du sommet de l'Union africaine en février, quand la candidature de Latifa Akharbach pour le poste de vice-présidente de la Commission africaine n'a pas été retenue.

La semaine dernière, un quatrième échec s'est produit dans le cadre du Prix Nelson Mandela, organisé par les Nations Unies. Malgré les efforts importants de la diplomatie et des ser-



vices marocains pour obtenir cette distinction, leur candidate, Amina Bouayach, présidente du Conseil national des droits de l'homme, n'a pas été retenue.

Ces déconvenues répétées traduisent la difficulté du Maroc à s'imposer sur la scène africaine, malgré les ressources mobilisées pour renforcer son influence. Elles mettent aussi en lumière les limites de sa stratégie, souvent perçue comme fondée sur la propagande et l'achat d'influence. La persistance de l'occupation du Sahara occidental semble constituer un obstacle majeur à ses ambitions diplomatiques au sein du continent.

KAD

FRANCE

DES DOCKERS REFUSENT DE CHARGER UNE CARGAISON MILITAIRE À DESTINATION DE L'ENTITÉ SIONISTE

Le Syndicat Général CGT des Ouvriers Dockers et des Personnels Portuaires du Golfe de Fos (sud de la France) a annoncé mercredi qu'il refusait de charger une cargaison militaire destinée à l'entité sioniste, dont le départ était prévu jeudi depuis le port de Marseille-Fos.

"Cette action fait suite aux révélations de médias d'investigation qui ont mis au jour l'existence d'une livraison de 19 palettes de 14 tonnes de maillons pour munitions, possiblement destinés à équiper des fusils mitrailleurs de l'armée sioniste", a précisé la même source.

"Alerté par plusieurs réseaux, le syndicat a identifié le

conteneur concerné et pris la décision de le mettre à l'écart. Les dockers ne le chargeront pas sur le bateau à destination d'Haïfa", assure-t-il, notant que "ces maillons d'Eurolink sont des pièces détachées pour fusils mitrailleurs servant à l'armée (sioniste) pour continuer le massacre de la population palestinienne". Et d'ajouter avec fermeté : "Nous le répétons encore et encore : les dockers et portuaires du Golfe de Fos ne participeront pas au génocide en cours orchestré par le gouvernement (sioniste)".

Le syndicat dit avoir également alerté ses employeurs et les autorités compétentes, ajoutant avoir appelé à ce que le

port de Marseille-Fos ne serve pas à alimenter l'armée sioniste et réaffirme son engagement en faveur de la paix.

"Nous sommes pour la paix entre les peuples. Nous sommes opposés à toutes les guerres. Nous déplorons tous ces conflits armés qui engendrent la mort, la misère, l'exode de populations", a-t-il, en outre, martelé.

Dans un appel plus large, la CGT des dockers de Fos assure se mobiliser "pour la paix, pour l'arrêt des guerres dans le monde, pour une société débarrassée de l'exploitation capitaliste".

RI

L'APPEL DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE
DES JOURNALISTES

OUVRIRE "IMMÉDIATEMENT" LA BANDE DE GHAZA À LA PRESSE INTERNATIONALE

La Fédération européenne des journalistes (FEJ) a indiqué que l'armée d'occupation sioniste avait commis à Gaza un massacre "sans précédent dans l'histoire du journalisme", appelant à ouvrir "immédiatement" l'enclave palestinienne à la presse internationale.

Lors de son assemblée générale tenue lundi et mardi dans la capitale hongroise Budapest, en présence de ses 120 syndicats membres répartis sur 47 pays européens, la FEJ a appelé à la protection des journalistes palestiniens et garantir la liberté de l'information, en coordination avec toutes les institutions de l'Union européenne, à un cessez-le-feu "immédiat" pour mettre fin aux massacres visant les civils, y compris les journalistes, et à ouvrir "immédiatement" la bande de Gaza à la presse internationale, selon l'agence palestinienne de presse Wafa.

Condamnant les attaques meurtrières contre les civils, y compris les journalistes, au cours des 20 derniers mois à Gaza, la Fédération a ajouté que l'armée sioniste "cherche à imposer un blackout médiatique à Gaza, afin de réduire au silence les témoins des crimes de guerre commis par ses forces, alors qu'un nombre croissant

d'ONG internationales et d'organes des Nations unies les qualifient d'actes de génocide".

"(...) Il est de notre devoir de condamner cette politique, de manifester notre solidarité avec nos confrères palestiniens, et de réclamer encore et toujours notre droit d'entrer à Gaza", a ajouté la FEJ.

"Nous ne le demandons pas, parce que nous estimons que la couverture de Gaza serait incomplète ou peu fiable sans journalistes occidentaux, mais pour soutenir et protéger, par notre présence, nos collègues palestiniens qui font preuve d'un courage exceptionnel en envoyant des images et des témoignages sur la tragédie immense que vit Gaza actuellement", a précisé la FEJ, affirmant que "le combat des journalistes palestiniens est notre combat".

En mai dernier, le Syndicat des journalistes palestiniens avait condamné le ciblage systématique continu des journalistes et leurs familles par les forces sionistes depuis le 7 octobre 2023, qui a conduit au meurtre de 219 confrères et travailleurs des médias, tandis qu'au moins 430 autres ont été blessés.

RI

SAHARA OCCIDENTAL

LE PRÉSIDENT DU ZIMBABWE RÉAFFIRME LE SOUTIEN "INCONDITIONNEL" DE SON PAYS AU DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI

Le président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa a réaffirmé le soutien "inconditionnel" de son pays au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, soulignant son engagement à renforcer et élargir les liens solides d'amitié et de solidarité liant le Zimbabwe à la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

M. Mnangagwa s'exprimait dans une lettre envoyée à son homologue sahraoui, Brahim Ghali en réponse à une

missive que ce dernier lui a adressée à l'occasion du 45e anniversaire de l'indépendance du Zimbabwe, selon l'agence de presse sahraouie SPS.

"Je saisis cette occasion pour réaffirmer mon engagement ferme à continuer de collaborer étroitement avec Votre Excellence afin de renforcer et d'élargir les liens solides d'amitié et de solidarité qui ont caractérisé les relations historiques entre le Zimbabwe et la République arabe sahraouie démocratique", a-t-il écrit, tout en réaffirmant "le soutien inconditionnel du Zimbabwe au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui".

Le président du Zimbabwe a réaffirmé à plusieurs reprises son soutien indéfectible aux efforts de la RASD visant à libérer l'ensemble de son territoire national, soulignant que "la libération de l'Afrique demeure incomplète tant que le Sahara occidental est toujours sous occupation illégale marocaine".

Dans un discours prononcé en mars dernier en sa qualité de président de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), il a assuré que "l'Afrique ne peut prétendre à une libération totale tant que le Sahara occidental n'est pas libre et indépendant", réaffirmant ainsi la solidarité de longue date des pays de la SADC avec le peuple sahraoui.

RI

BILAN DE L'AGRESSION
SIONISTE CONTRE GHAZA

**54.607 MARTYRS
ET 125.341 BLESSÉS**

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 54.607 martyrs et 125.341 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon la même source, les corps de 97 martyrs et 440 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 4.335 Palestiniens sont tombés en martyrs et 13.300 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant

que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Gaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Gaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

RI

INSTANCES AFRICAINES

CHAFIKA BENSAOULA ÉLUE VICE-PRÉSIDENTE DE LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

La juge algérienne Chafika Bensaoula a été élue comme vice-présidente de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, lors de la 77e session ordinaire de la Cour qui se déroule à son siège à Arusha (Tanzanie), a indiqué l'institution juridique africaine dans un communiqué.

"L'honorable juge, Chafika Bensaoula, succède ainsi à l'honorable juge (malien Modibo) Sacko, qui assume désormais les fonctions de président" en remplacement de la juge tanzanienne Imani Daud Aboud, dont le mandat de présidente s'est achevé après quatre

ans, précise la même source. Le nouveau Bureau est en place pour un mandat de deux ans, conformément à l'article 21 du Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

Chafika Bensaoula, titulaire d'un doctorat d'Etat en droit public, a été élue en janvier 2017 en tant que juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Elle a été réélue en février 2023 pour un second mandat de six ans.

RI

L'ÎLE MYSTÉRIEUSE (173^e PARTIE)

Par Jules Verne
(1828-1905)

Ce jour-là, – il pleuvait à torrents, – les colons étaient rassemblés dans la grande salle de Granite-house, quand le jeune garçon s'écria tout d'un coup :

« Tiens, monsieur Cyrus. Un grain de blé ! »

Et il montra à ses compagnons un grain, un unique grain qui, de sa poche trouée, s'était introduit dans la doublure de sa veste.

La présence de ce grain s'expliquait par l'habitude qu'avait Harbert, étant à Richmond, de nourrir quelques ramiers dont Pencroff lui avait fait présent.

« Un grain de blé ? répondit vivement l'ingénieur.

– Oui, monsieur Cyrus, mais un seul, rien qu'un seul !

– Eh ! mon garçon, s'écria Pencroff en souriant, nous voilà bien avancés, ma foi ! Qu'est-ce que nous pourrions bien faire d'un seul grain de blé ?

– Nous en ferons du pain, répondit Cyrus Smith.

– Du pain, des gâteaux, des tartes ! répliqua le marin. Allons ! Le pain que fournira ce grain de blé ne nous étouffera pas de sitôt ! »

Harbert, n'attachant que peu d'importance à sa découverte, se disposait à jeter le grain en question, mais Cyrus Smith le prit, l'exa-

mina, reconnu qu'il était en bon état, et, regardant le marin bien en face :

« Pencroff, lui demanda-t-il tranquillement, savez-vous combien un grain de blé peut produire d'épis ?

– Un, je suppose ! répondit le marin, surpris de la question.

– Dix, Pencroff. Et savez-vous combien un épi porte de grains ?

– Ma foi, non.

– Quatre-vingts en moyenne, dit Cyrus Smith. Donc, si nous plantons ce grain, à la première récolte, nous récolterons huit cents grains, lesquels en produiront à la seconde six cent quarante mille, à la troisième cinq cent douze millions, à la quatrième plus de quatre cents milliards de grains. Voilà la proportion. »

« Oui, mes amis, reprit l'ingénieur. Telles sont les progressions arithmétiques de la féconde nature. Et encore, qu'est-ce que cette multiplication du grain de blé, dont l'épi ne porte que huit cents grains, comparée à ces pieds de pavots qui portent trente-deux mille graines, à ces pieds de tabac qui en produisent trois cent soixante mille ? En quelques années, sans les nombreuses causes de destruction qui en arrêtent la fécondité, ces plantes envahiraient toute la terre. »

J.V (à suivre...)



LES MILLE ET UNE NUITS (400^e PARTIE)

Par Antoine Galland (1646-1715)

Jugez, seigneurs, du dépit que j'eus d'être tombé entre les mains d'un barbier si babillard et si extravagant ! Quel fâcheux contre-temps pour un amant qui se préparait à un rendez-vous ! J'en fus choqué. « Je me mets peu en peine, lui dis-je en colère, de vos avis et de vos prédictions. Je ne vous ai point appelé pour vous consulter sur l'astrologie ; vous êtes venu ici pour me raser : ainsi rasez-moi, ou vous retirez, que je fasse venir un autre barbier. »

« Seigneur, me répondit-il avec un flegme à me faire perdre patience, quel sujet avez-vous de vous mettre en colère ? Savez-vous bien que tous les barbiers ne me ressemblent pas, et que vous n'en trouveriez pas un pareil, quand vous le feriez faire exprès ? Vous n'avez demandé qu'un barbier, et vous avez, en ma personne, le meilleur barbier de Bagdad, un médecin expérimenté, un chimiste très profond, un astrologue qui ne se trompe point, un grammairien achevé, un parfait rhétoricien, un logicien subtil, un mathématicien accompli dans la géométrie, dans l'arithmétique, dans l'astronomie et dans tous les raffinements de l'algèbre, un historien qui sait l'histoire de tous les royaumes de l'univers. Outre cela, je possède toutes les parties de la philosophie : j'ai dans ma mémoire toutes nos lois et toutes nos traditions. Je suis poète, architecte : mais que ne suis-je pas ? Il n'y a rien de caché pour moi dans la nature. Feu monsieur votre père, à qui je rends un tribut de mes larmes toutes les fois que je pense à lui, était bien persuadé de mon mérite : il me chérissait, me caressait et ne cessait de me citer, dans toutes les compagnies où il se trouvait, des Séleucides, la même que celle d'Alexandre le Grand, qui est ici appelé Iskender aux deux cornes, selon l'expression des Arabes.



Je veux par reconnaissance et par amitié pour lui m'attacher à vous, vous prendre sous ma protection, et vous garantir de tous les malheurs dont les astres pourront vous menacer. »

A ce discours, malgré ma colère, je ne pus m'empêcher de rire.

« Aurez-vous donc bientôt achevé, babillard importun ? et voulez-vous commencer à me raser ?

A.G (à suivre...)

LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (629^e PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660-1731)

C'était une fort mauvaise nouvelle pour des voyageurs ; cependant, de la part du gouverneur, l'attention était louable, et nous fûmes très contents d'apprendre que nous aurions une escorte. Deux jours après nous reçûmes donc deux cents soldats détachés d'une garnison chinoise sur notre gauche et trois cents autres de la ville de Naum, et avec ce renfort nous avançâmes hardiment. Les trois cents soldats de Naum marchaient à notre front, les deux cents autres à l'arrière-garde, nos gens de chaque côté des chameaux chargés de nos bagages, et toute la caravane au centre.

Dans cet ordre et bien préparés au combat, nous nous croyions à même de répondre aux dix mille Tartares-Mongols, s'ils se présentaient ; mais le lendemain, quand ils se montrèrent, ce fut tout autre chose.

De très bonne heure dans la matinée, comme nous quittions une petite ville assez bien située, nommée Changou, nous eûmes une rivière à traverser. Nous fûmes obligés de la passer dans un bac, et si les Tartares eussent eu quelque intelligence, c'est alors qu'ils nous eussent attaqués, tandis que la caravane était déjà sur l'autre rivage et l'arrière-garde encore en-deçà ; mais personne ne parut en ce lieu.

Environ trois heures après, quand nous fûmes entrés dans un désert de quinze ou seize milles d'étendue, à un nuage de poussière qui s'élevait nous prûmes que l'ennemi était proche : et il était proche en effet, car il arrivait sur nous à toute bride.

Les Chinois de notre avant-garde qui la veille avaient eu le verbe si haut commencèrent à s'ébranler ; fréquemment ils regardaient derrière eux, signe certain chez un soldat qu'il est prêt à lever le camp. Mon vieux pilote fit la même remarque ; et, comme il se trouvait près de moi, il m'appela : – « Senhorninglez, dit-il, il faut remettre du cœur au ventre à ces drôles, ou ils nous perdront tous, car si les Tartares s'avancent, ils ne ré-sisteront pas. » – « C'est aussi mon avis, lui répondis-je, mais que faire ? »

– « Que faire ! s'écria-t-il, que de chaque côté cinquante de nos hommes s'avancent, qu'ils flanquent ces peureux et les animent, et ils combattront comme de braves compagnons en brave compagnie ; sinon tous vont tourner casaque. »

D.D (À SUIVRE...)



L'INCROYABLE RÊVE DE MOULLOUD (17^e PARTIE)

Résumé : Sur recommandation de Dalila, Mouloud a décidé de ne pas se rendre à son travail mais de la rencontrer pour discuter du futur garage de mécanique qu'elle veut lui offrir.

Par Kamel Aziouali

- Euh...C'est certainement cela, mère.

- Tu ne vas pas me faire croire que ton patron te demande de te reposer parce qu'il te veut du bien. S'il te voulait du bien, il t'aurait donné un salaire meilleur que celui que tu as en ce moment.

- Oui...Tu as raison...

Il ne voulait pas lui dire qu'il n'avait pas l'intention de se rendre à son travail. Il ne voulait pas non plus qu'elle sache qu'il avait rendez-vous avec la jeune fille qu'il avait connue la veille parce qu'elle serait capable de lui dire qu'elle commençait déjà à lui faire commettre des actes irréfléchis.

Mais lorsqu'elle l'eut vue prendre un peu plus de temps pour s'habiller et soigner sa coiffure, elle le soupçonna de ne pas lui avoir dit totalement la vérité sur ses intentions mais elle ne lui dit rien. En revanche, ses soupçons devinrent très grands lorsqu'elle le vit cirer ses chaussures alors que d'habitude, il se contentait de les essuyer avec un chiffon mouillé juste pour leur ôter les impuretés qui s'y étaient collées.

- Ah ! Toi, mon brave petit Mouloud, tu ne vas uniquement faire de la mécanique aujourd'hui.

- Qu'est-ce qui te fait dire cela, mère ?

- Tes chaussures ! Tu les cires



et les astiques avec une telle méticulosité que je trouve exagérée. Elle va revenir aujourd'hui ?

- Qui ?

- Oh ! Mouloud, arrête de faire l'idiot ! Tu sais très bien de qui je parle...

- Oh ! Mais je ne sais pas, mère...

- Bon, j'ai compris que tu ne veux pas m'en parler... Tu es libre... Le petit-déjeuner est prêt depuis un bon moment...

Lorsque le jeune mécanicien

fut arrivé à l'endroit où l'avait déposé La belle Dalila, il n'était que 8h 45mn, il trouva celle-ci en train de l'attendre déjà. Elle était en avance ! Elle était donc si pressée que cela de le retrouver ? Il s'approcha de la portière coté chauffeur et lui lança :

- Bonjour, Dalila...

- Ah ! Bonjour, Mouloud...!

Le jeune homme s'installa dans la voiture et remarqua qu'elle aussi avait fourni des efforts pour être plus belle que la

veille.

- Vous êtes venue en avance, Dalila.

- Oui...parce que vous et moi avons beaucoup de choses à faire et j'ai peur que la journée ne nous suffise pas...D'ailleurs j'ai voulu vous téléphoner ce matin pour vous demander de sortir de chez vous beaucoup plus tôt mais je n'ai pas voulu vous déranger...

K.A (à suivre...)

TOMBE PLUIE, TOMBE ! (12^e PARTIE ET FIN)

Résumé : Amokrane sortit de chez lui et se dirigea vers la rivière. Pour tout le monde, il n'y avait pas le moindre doute : il est sorti pour se sacrifier.

Par Kamel Aziouali

Arrivé au bord de la rivière, Amokrane sortit son couteau et le contempla.

Il réfléchit un bon moment. Alors que tout le monde se demandait ce qu'il attendait pour se sacrifier, il se retourna et les regarda tous un par un puis il éclata de rire.

- Vous voulez que je me tue, hein ? Que je me tue pour que vous ayez de l'eau, hein ? Bande de cinglés ! Si c'est grâce à mon cadavre que vous allez pouvoir vous désaltérer, eh bien qu'il ne pleuve pas jusqu'à la fin des temps ! Allez vous faire voir ailleurs tous, dans le désert !

Ayant dit cela, il lança son mulet au triple galop et s'enfuit. Quand les villageois furent revenus de leur surprise, sans hésiter ils se lancèrent derrière lui qui à dos de mule qui à dos d'âne qui à cheval.

Comme le mulet du vieillard était vieux aussi, Amokrane ne tarda pas à se faire rattraper.

Il voulut forcer sa monture à aller plus vite en la fouettant avec une branche d'olivier qu'il avait toujours accrochée à la selle, mais celle-ci se cabra et le fit tomber. Ce fut la tête du vieil homme qui toucha le sol la première. Comble de malchance, elle avait cogné contre une grosse pierre. Du sang jaillit de sa tête. Quelqu'un voulut lui porter secours mais un autre l'en empêcha :

- Non laisse-le...De toutes les manières,



c'est ce qu'on voulait, non ? Que son sang coule ! Voilà c'est fait. J'espère que les ancêtres seront satisfaits. De toutes les manières nous n'avons personne d'autre à sacrifier.

Et comme la blessure du vieil Amokrane était très méchante, le vieillard rendit l'âme

et aussitôt le ciel se couvrit d'épais nuages et la pluie commença à tomber. Timide d'abord puis abondante. Et ce fut sous une pluie torrentielle qui ne voulait pas s'arrêter que le doyen du village fut difficilement enterré.

K.A

HADJ 2025

LES PÈLERINS ALGÉRIENS CONVERGENT VERS ARAFAT DANS UNE ATMOSPHÈRE DE RECUEILLEMENT ET DE SÉCURITÉ

Mercredi matin, les pèlerins algériens ont commencé à se rendre en grand nombre vers le Mont Arafat, marquant ainsi l'accomplissement de l'un des rituels les plus essentiels du hadj : la station à Arafat. Cette phase s'est déroulée dans un cadre très structuré, fruit d'une coordination soignée entre les différentes parties impliquées.

Par Saïd Slimani

Sous la supervision de la Mission algérienne du hadj, tous les dispositifs logistiques et humains ont été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement du transfert des fidèles depuis leurs logements vers le site sacré. Ce déplacement a été planifié en parfaite conformité avec le programme fixé par les autorités saoudiennes.

À ce sujet, Youcef Baroud, responsable du Centre de La Mecque affilié à la Mission algérienne, a souligné que l'opération s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. Il a notamment mis en avant la col-



laboration continue avec les instances saoudiennes, qui a permis une circulation fluide des bus et un strict respect des horaires d'arrivée sur le site, éléments favorisant la sérénité et le recueillement indis-

pensables à cette étape spirituelle.

Par ailleurs, des équipes médicales et des agents d'orientation ont accompagné les groupes de pèlerins tout au long du trajet. Leur présence a été déterminante, en particulier pour fournir un soutien aux personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques. Le centre médical situé à Arafat a, lui aussi, été entièrement équipé pour faire face aux éventuelles urgences sanitaires.

Dans le même esprit d'encadrement, la Mission algérienne a mis en place un programme religieux et éducatif spécifique pour cette journée. Celui-ci propose des enseignements sur l'importance du jour d'Arafat ainsi que des conseils pratiques pour permettre aux pèlerins d'accomplir leurs rites avec justesse et tranquillité.

L'ensemble de ces mesures vise à créer un environnement sûr et paisible, propice à l'élévation spirituelle, tout en respectant scrupuleusement les normes sanitaires et organisationnelles établies pour cette édition du pèlerinage.

S.S

ENFANCE EN DANGER

LE CNDH POUR UNE MOBILISATION MONDIALE POUR LES ENFANTS VICTIMES DES CONFLITS ARMÉS

À l'occasion de la journée consacrée aux jeunes affectés par les conflits, l'Assemblée mondiale des droits de l'homme a lancé un appel pressant aux dirigeants du monde entier, les exhortant à prendre des mesures concrètes. L'organisation réclame une intervention immédiate afin de faire face à cette crise humanitaire majeure.

Par Chaimaa Sadou

Chaque année, le 4 juin, le monde rend hommage aux enfants touchés par les conflits armés. Cette journée vise à sensibiliser la communauté internationale à la nécessité de protéger ces jeunes victimes, de leur garantir leurs droits fondamentaux et de limiter les souffrances qu'ils endurent. La déclaration diffusée à cette occasion a souligné l'urgence d'agir pour mettre fin à ces violations.

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a exprimé une préoccupation particulière pour les enfants palestiniens, notamment ceux vi-

vant dans la bande de Gaza. Ces derniers subissent quotidiennement les effets d'un environnement marqué par la violence, l'anxiété et une profonde insécurité. Ils souffrent également d'un manque criant de ressources essentielles : nourriture, eau potable et soins médicaux sont dramatiquement insuffisants. Nombre d'entre eux vivent dans des camps de réfugiés où l'insalubrité, l'instabilité et la propagation rapide des maladies rendent la vie extrêmement difficile. L'accès aux services de santé y est quasi inexistant. Face à cette situation alarmante, une réaction rapide s'impose. La violence dirigée contre les civils doit cesser immédiatement. Il est impératif de fournir une aide humanitaire adaptée, en priorité des soins de santé aux enfants et aux adolescents. Le CNDH insiste sur la nécessité d'une réponse globale et coordonnée pour protéger les jeunes en danger.

L'organisation appelle également à une action urgente pour protéger les enfants vulnérables contre toute forme d'exploitation. Elle rappelle que les enfants en Palestine sont particulièrement exposés à de nombreuses difficultés qui

menacent leur bien-être physique et psychologique.

Par ailleurs, le CNDH attire l'attention sur la situation des enfants sahraouis vivant dans des zones administrées par d'autres autorités. Il évoque notamment le cas du jeune Oussama Mouloud comme symbole de cette jeunesse souvent oubliée. Ces enfants grandissent dans un contexte d'insécurité chronique, où leur droit à la vie est constamment menacé, et où leurs familles vivent dans un climat de peur permanent.

Le CNDH dénonce ce qu'il considère comme de graves atteintes aux droits humains à l'échelle mondiale. Il rappelle que tous les enfants, sans distinction, doivent être protégés conformément aux normes et conventions internationales.

En conclusion, le CNDH appelle les Nations Unies ainsi que l'ensemble des institutions internationales à condamner fermement ces violations et à œuvrer pour un monde plus juste et plus solidaire envers les enfants vivant dans des zones de conflit.

C.S

CRISE DÉMOGRAPHIQUE AU JAPON MOINS DE 700 000 NAISSANCES EN 2024

Le Japon traverse une crise démographique sans précédent, marquée en 2024 par un recul historique du nombre de naissances. Pour la première fois depuis le début des statistiques modernes, le pays a enregistré moins de 700 000 naissances, avec un total de 686 061 nouveau-nés, soit 41 227 de moins que l'année précédente. Il s'agit de la neuvième année consécutive de baisse, confirmant ainsi la tendance au vieillissement rapide de la population.

Le taux de fécondité, indicateur essentiel du renouvellement démographique, est tombé à 1,15 enfant par femme en 2024. Ce chiffre est bien en dessous du seuil de 2,1 enfants par femme, nécessaire pour maintenir une population stable sur le long terme. Parallèlement, le nombre de décès a dépassé les 1,6 million, soit plus du double du nombre de naissances, accentuant le déséquilibre démographique du pays.

Cette situation suscite de vives inquiétudes quant à la pérennité des systèmes de santé et de retraite. Le ministère de l'Intérieur a révélé que, dans plus de 20 000 localités, la majorité de la population est âgée de 65 ans ou plus, entraînant une baisse de la mobilité, un isolement croissant et une dépopulation rapide des zones rurales. Le Japon, qui compte aujourd'hui

124 millions d'habitants, voit sa population active diminuer, aggravant les pénuries de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs clés.

Ce contraste est d'autant plus saisissant que, lors du baby-boom de 1971 à 1974, le pays enregistrait environ deux millions de naissances par an. Aujourd'hui, la situation est radicalement différente. La hausse du coût de la vie, les difficultés économiques, ainsi que l'évolution des modes de vie et des aspirations personnelles dissuadent de nombreux jeunes de fonder une famille. Face à cette urgence, le Premier ministre Shigeru Ishiba a annoncé une série de réformes destinées à soutenir les familles et à relancer la natalité. Parmi les mesures envisagées figurent la réduction du coût de l'éducation, des aides financières à la parentalité, ainsi qu'une plus grande souplesse dans les horaires de travail pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

Le gouvernement espère ainsi inverser cette tendance démographique préoccupante, qui menace à terme la stabilité économique et sociale du pays.

R.T

SÛRETÉ D'ALGER MISE EN PLACE D'UN PLAN SPÉCIAL POUR L'AÏD EL-ADHA

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mis en place un plan spécial, à l'occasion de l'Aïd El-Adha, à travers des mesures préventives et une présence renforcée sur le terrain des différentes équipes opérationnelles.

Lors d'une sortie de terrain organisée, mercredi, par la Sûreté de wilaya d'Alger, au niveau des stations de tramway, de métro et de transport terrestre des voyageurs à Alger, l'accent a été mis sur les mesures prises dans le cadre de ce plan, à travers la présence renforcée sur le terrain des différentes équipes opérationnelles afin de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Dans une déclaration à la presse, l'adjoint au chef du bureau de communication à la Sûreté de wilaya d'Alger, le commissaire de police Mehdi Ahabab, a indiqué qu'à l'occasion de l'Aïd El-Adha, il sera procédé au renforcement "des différentes équipes opérationnelles sur le terrain, ainsi que des patrouilles pédestres et motorisées dans les lieux et espaces publics, afin d'assurer la sécurité des citoyens et de les accompagner tout au long des jours de l'Aïd".

Dans ce sillage, des mesures seront également prises pour assurer la fluidité du trafic sur les principaux axes routiers et les rues d'Alger, grâce au Centre de Commandement et de Contrôle (CCC) relevant de la Sûreté nationale, parallèlement aux campagnes de sensibilisation visant à conscientiser les usagers de la route au strict respect du code de la route et des règles de bonne conduite, a-t-il soutenu.

RS

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE UN LEVIER POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Lors d'une rencontre intellectuelle organisée mercredi à Mascara sous le thème « Le rôle des bibliothèques publiques dans la promotion de la lecture dans la société à l'ère de la transformation numérique », les intervenants ont insisté sur le rôle essentiel que jouent les bibliothèques numériques dans l'enrichissement des connaissances des élèves et des étudiants.

Par Yousra Dali

Parmi les contributions marquantes, Mme Oualid Zoulikha, enseignante à l'université Mustapha Stambouli de Mascara, a souligné que l'accès facilité aux bibliothèques numériques via les smartphones, les applications éducatives et les plateformes universitaires permet aux élèves et étudiants de renforcer leurs capacités intellectuelles et d'améliorer leurs performances académiques. Elle a également précisé que ces ressources sont un outil précieux pour les chercheurs, qui peuvent y sui-

vre l'évolution des travaux scientifiques et consulter des revues spécialisées publiées par diverses institutions universitaires, aussi bien au niveau national qu'international.

Dans la même optique, M. Denoun Bekhedda, expert en numérisation documentaire et cadre à la bibliothèque principale de lecture publique Dr. Yahia Bouaziz, a mis en avant l'attractivité croissante des bibliothèques numériques auprès des jeunes. Selon lui, la diversité des ouvrages disponibles dans plusieurs disciplines scientifiques en fait un espace privilégié de savoir et de curiosité intellectuelle. Cette rencontre, organisée à l'initiative de la bibliothèque principale en collaboration avec le club de réflexion et de littérature Baït El Hikma, s'inscrivait dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du livre et des bibliothèques. L'événement a rassemblé enseignants, étudiants, écrivains et poètes de la wilaya de Mascara, tous réunis autour d'une même conviction : l'avenir du savoir passe aussi par le numérique.

Y.D



FILM SUR L'ÉMIR ABDELKADER UNE APPROCHE ARTISTIQUE ET HISTORIQUE SOUTENUE POUR PORTER À L'ÉCRAN UNE FIGURE FONDATRICE DE L'ALGÉRIE

Lors de la troisième rencontre organisée avec le comité d'experts chargé de concevoir et de structurer le scénario du futur film dédié à l'Émir Abdelkader, les participants ont unanimement souligné l'importance d'une démarche artistique fondée sur une représentation fidèle des faits historiques. Cet échange s'est tenu lundi à la Bibliothèque nationale d'Alger, à l'initiative de l'institution publique « Al Djazairi », selon un communiqué publié mardi.

L'événement a réuni les membres de cette institution avec des enseignants et chercheurs issus de dix universités algériennes, ainsi que des universitaires venus de Laghouat et de Biskra. Ensemble, ils ont réfléchi aux grandes orientations nécessaires à la réalisation d'un film international retraçant le parcours de l'Émir, figure emblématique de la résistance et de la construction de l'État algérien moderne.

Djamel Yahiaoui, président du comité d'experts, a mis en avant la richesse que peuvent apporter les chercheurs au processus d'écriture du scénario. Il a insisté sur l'ambition de produire une œuvre à portée universelle, qui parlerait aussi

bien aux Algériens qu'au public étranger, en alliant profondeur historique et puissance visuelle.

Salim Aggar, responsable de la gestion de l'institution organisatrice, a pour sa part rappelé la complexité d'un tel projet. Il a affirmé que ce long métrage se veut une œuvre majeure, comparable à « La Bataille d'Alger », en insistant sur l'indispensable rigueur dans l'utilisation des sources historiques.

De son côté, le critique cinématographique Ahmed Bedjaoui a souligné l'importance de s'appuyer sur les spécialistes, tout en affirmant que l'identité du film doit être résolument algérienne, tout en s'inscrivant dans une perspective ouverte sur l'universel.

Les discussions ont permis de mettre en lumière les multiples dimensions de la vie de l'Émir Abdelkader, tant dans sa lutte que dans son œuvre de construction nationale. Plusieurs recommandations ont émergé de cette rencontre, notamment la nécessité de fournir au scénariste une documentation fiable, diversifiée et solidement étayée, qui allie rigueur historique et sens esthétique.

L'objectif est de concevoir un récit cinématographique à la fois captivant et fidèle, en valorisant le rôle fondateur de l'Émir dans l'élaboration des institutions algériennes, la promotion des valeurs, ainsi que son aura de leader à portée humaine et universelle.

Les experts ont également proposé de compléter ce projet par des productions complémentaires, telles qu'une série télévisée ou un documentaire en plusieurs volets. Ils ont recommandé de s'éloigner de la narration chronologique classique, au profit d'une structure dramatique maîtrisée, reposant sur une sélection judicieuse d'épisodes clés et de symboles forts — comme le drapeau ou le costume traditionnel — afin de souligner l'ancrage national et l'ouverture à l'international.

Pour rappel, le comité consultatif a été mis en place en février 2025 par l'institution « Al Djazairi », dans le but de poser les fondations du scénario de ce film destiné à faire revivre sur grand écran la mémoire de l'Émir Abdelkader.

Y.D

CINÉMA LANCEMENT DU PROGRAMME "HIYA" POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE FEMMES

Un programme de formation baptisé "Hiya" (Elle), destiné à l'accompagnement des projets cinématographiques des cinéastes algériennes, a été lancé par le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca), a indiqué un communiqué de ce centre.

Destiné aux femmes porteuses de projets de courts métrages de fiction, le projet propose des espaces d'échanges entre les cinéastes ainsi que des ateliers pratiques, sous la supervision technique de la réalisatrice, Yasmine Chouikh, prévus les 29 et 30 juin prochain au siège du Centre à Alger, suivi d'une période d'accompagnement individuel et professionnel d'une année (de juillet 2025 à juin 2026).

Le programme vise à "développer les compétences techniques et pratiques" des participantes, accompagner leurs projets cinématographiques, de la conception

à la production, et à créer de nouveaux espaces d'échange d'expériences et d'acquisition de compétences cinématographiques, selon les organisateurs.

Cette initiative a également pour objectif de "renforcer" la présence des femmes dans l'industrie cinématographique, à travers un "soutien technique", en facilitant l'accès à un réseau de professionnels du cinéma.

Les candidates doivent soumettre leurs projets de courts métrages de fiction (durée maximale de 13 minutes) en téléchargeant le formulaire de participation via le lien <https://cnca.dz/formulaire/formulaireCNCA03.pdf> et à l'envoyer, accompagné du dossier complet, à l'adresse courriel cnca.alg@gmail.com avant le 20 juin prochain.

À l'issue de l'étude des dossiers, 5 participantes seront sélectionnées, précisent les organisateurs.

RC

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE OUVERTURE DU 28^e SALON DE L'ENFANCE

La 28^e édition du Salon de l'enfance a débuté à la maison de la culture Mohammed Lamine-Lamoudi à El-Oued, avec la participation de nombreux clubs, troupes et associations culturels et artistiques, issus des différentes communes de la wilaya, ont indiqué mercredi des organisateurs. Devant s'étaler jusqu'au 16 juin, cette manifestation, retenue dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, prévoit un salon du livre pour enfants, des ateliers de dessins, de lecture, de photographie ainsi que des travaux manuels et de créativité, des représentations théâtrales et des programmes musicaux exécutés par des chorales d'enfants, a fait savoir le Directeur de la maison de la culture, Yacine Bougezala.

La cérémonie d'ouverture de cette édition, à laquelle ont pris part de nombreux enfants accompagnés de leurs parents, a été marquée par des activités culturelles, des concours, des spectacles humoristiques, ainsi que des jeux de magie et des spectacles de clowns.

Initiée en coordination avec la Direction locale de la Culture et des Arts et l'Association "Ahlem Toufoula" (Rêves d'enfance), cette manifestation s'assigne comme objectif la création d'un espace culturel récréatif à même de stimuler la créativité culturelle et intellectuelle chez l'enfant, a indiqué M. Bougezala.

RC

FRAPPE UKRAINIENNE DE L'AVIATION STRATÉGIQUE DE RUSSIE

LES CONSÉQUENCES POUR LE MONDE

Dimanche 1er juin 2025, l'Ukraine a réalisé une frappe massive sur des aérodromes militaires stratégiques. Quatre aérodromes ont été visés avec succès : celui de « Diaghilevo », de « Olenya », de « Ivanovo » et de « Belaya », ce qui constitue la plus importante attaque de l'infrastructure militaire russe dans les profondeurs du territoire national depuis le déclenchement de la phase active des hostilités russo-ukrainiennes, le 20 février 2022.

Par Oleg Nesterenko

L'attaque a été réalisée par des drones FPV transportés dans des camions, sans que les conducteurs soient mis au courant – de même que cela a été fait avec l'attaque terroriste du pont de Crimée, le 17 juillet 2023, dans laquelle le conducteur du camion est mort dans l'explosion, sans savoir ce qu'il a transporté.

La responsabilité de l'action a été immédiatement revendiquée par le service secret ukrainien SBU, qui l'a appelé l'opération « La toile d'araignée ». Selon le communiqué de presse du SBU, les dommages causés à la Russie consistent en la destruction de 41 appareils au sol, en partie des bombardiers stratégiques.

La « Triade nucléaire »

Un bombardier stratégique est un avion de combat d'une portée intercontinentale (plus de 5000 km) conçu pour le port et le lancement d'armes nucléaires (bombes aériennes, missiles de croisière et missiles balistiques), destinés à détruire les objectifs stratégiques situés sur le territoire ennemi.

Au sein des forces armées de la Fédération de Russie, les bombardiers stratégiques font partie dit de la « Triade nucléaire » qui désigne les forces armées stratégiques comprenant trois composantes : l'aviation stratégique ; les régiments des missiles stratégiques balistiques intercontinentaux et la flotte des porte-missiles sous-marins nucléaires stratégiques.

L'importance de l'existence de la Triade nucléaire consiste dans le partage des ogives nucléaires stratégiques entre trois types des forces armées stratégiques qui rend impossible la destruction de l'ensemble de l'arsenal nucléaire du pays en cas d'attaque surprise de l'ennemi, offre une plus grande souplesse dans l'utilisation de ces armes et garantit la destruction imminente de l'ennemi dans le cadre des frappes de riposte.

Le traité Start-II/SNV-III

Les conséquences négatives pour Moscou de l'attaque de l'infrastructure militaire stratégique de la Russie vis-à-vis de la campagne militaire menée en Ukraine sont proches de zéro absolu. Cela étant, les conséquences de l'action vis-à-vis de la sécurité nucléaire mondiale sont d'une portée stratégique et ne doivent pas être sous-estimées.

En mettant de côté l'aspect émotionnel de l'affaire, les positions et les réactions des diverses parties sur le sujet, de même que les modalités de la riposte militaire de Moscou qui aura lieu et qui sera, tout au moins, proportionnelle au dégâts subis, voyons les réelles conséquences vis-à-vis de la sécurité nucléaire.

Non, il ne s'agit guère d'une po-



tentielle explosion d'une ogive nucléaire qui pourrait se trouver à bord d'un des appareils au moment de leur destruction, mais de toute autre chose.

La première question que les observateurs non avertis de l'attaque ukrainienne de ce 1er juin doivent se poser, tout naturellement : comment cela se fait-il que l'aviation russe d'une importance stratégique vis-à-vis de la sécurité du pays ait pu se trouver en masse sur un banal parking de l'aérodrome, au lieu d'être soigneusement cachée et sécurisée dans des hangars en béton armé conçus à cet effet et qui doivent supporter des frappes militaires d'une puissance incomparablement plus importante que celle des vulgaires petits drones assemblés manuellement en cachette dans un garage ?

La réponse à cette question ne réside, en aucun cas, dans le potentiel grand manque de professionnalisme et négligence des personnes responsables du positionnement des appareils d'avions stratégiques sur les aérodromes en question, mais dans le traité Start-II/SNV-III. Le traité russo-américain sur la réduction des armements stratégiques offensifs.

Dans le cadre du nouveau caractère des relations russo-occidentales instauré depuis le début des hostilités en Ukraine, en février 2023 la Fédération de Russie a suspendu sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs Start-II/SNV-III – ce qui était une suite logique et parfaitement prévisible : face à la menace déclarée et partiellement mise en œuvre par l'Occident collectif vis-à-vis de la Russie, cette dernière a procédé à la suppression légale des restrictions au développement de son armement stratégique.

Dans les clauses du traité Start-II, il est stipulé que chacune des parties prenantes de l'accord dispose du droit de le quitter dans le cas de changement significatif des circonstances : « si elle considère que les circonstances exceptionnelles liées au contenu du présent accord ont mis en péril ses intérêts suprêmes » (article 14, §3). La fixation par l'Occident collectif comme objectif « la défaite stratégique de la Russie » et les nombreuses déclara-

tions officielles de ce dernier dans ce sens est un changement significatif des circonstances qui a reçu une réponse appropriée.

L'officialisation de la démarche de Moscou par l'adoption suivie de la ratification de loi fédérale Nr. 38-FZ du 23 février 2023 a été entreprise, afin de rester dans la stricte légalité vis-à-vis des engagements internationaux signés et ratifiés par la Fédération de Russie et de ne pas créer un précédent permettant aux adversaires d'instrumentaliser une hypothétique violation des engagements russes dans le cadre du droit international en vigueur.

Cela étant, d'une part, avec le gel de sa participation dans le traité, Moscou a souligné qu'elle continuerait à « respecter strictement les limites quantitatives des armes stratégiques offensives », indépendamment du présent accord russo-américain ; d'autre part, malgré la suspension en cours de sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs, la Russie, dans le cadre d'un accord non public russo-américain, a continué à respecter d'une manière réciproque la partie du traité concernant la non-dissimulation de la composante aérienne de la Triade nucléaire : ne pouvant plus réaliser des visites réciproques de contrôle des installations d'armes nucléaires sur les territoires respectifs, les parties ont continué à bénéficier de la surveillance satellitaire réciproque de l'aviation stratégique dans le cadre du §1b de l'article 4 et des §1b et §1c de l'article 10 du traité, ne nécessitant pas les déplacements des contrôleurs.

Le §1b de l'article 4 stipule : « Le déploiement de bombardiers lourds peut avoir lieu uniquement sur les bases aériennes ». Et les §1b et §1c de l'article 10 du traité sont sans équivoque : « afin d'assurer le contrôle du respect des dispositions du présent traité, chacune des parties s'engage à ne pas interférer avec les moyens techniques nationaux de contrôle d'une autre Partie qui exerce ses fonctions conformément au présent article et de ne pas recourir à des mesures de camouflage qui rendent difficile le contrôle du respect des dispositions du présent traité par des moyens techniques nationaux de contrôle ». Soit, le traité interdit d'empêcher

les satellites de la partie adverse de surveiller 24/24h, 7/7j, les bombardiers stratégiques par quelques moyens que cela soit. Soit, ils doivent rester en permanence à ciel ouvert.

Le jeu du pyromane Zelensky avec la boîte de Pandore et les conséquences pour le monde

En sachant pertinemment que la frappe qui a eu lieu ce 1er juin 2025 n'aura non seulement strictement aucun effet sur le déroulement des opérations militaires russes menées sur le sol ukrainien et sur ses succès, mais, bien au contraire, mènerait à de graves représailles de Moscou que le monde constatera et que l'Ukraine subira sous peu, le régime de Zelensky qui n'a strictement aucune volonté de négocier un accord de paix et de voir la fin de la guerre en cours – car elle sera associée, fort probablement, à la fin de son règne – a ouvert la boîte de Pandore qui mènera dans les 100% des cas vers l'aggravation de la situation de la sécurité nucléaire mondiale.

L'initiative entreprise par Kiev ne peut être considérée autrement que criminelle vis-à-vis de cette dernière, car nul doute que la page de la possibilité de surveillance satellitaire réciproque de l'aviation stratégique est tournée à tout jamais.

Non seulement la Fédération de Russie, mais également les Etats-Unis d'Amérique ne permettront plus de mettre leurs appareils assurant la sécurité stratégique des pays sous le danger des potentielles frappes « à l'ukrainienne ».

Dès à présent, même si les relations russo-américaines seront restaurées, le traité Start-II/SNV-III, suspendu en février 2023 et arrivant à son terme légal en février 2026, ne peut plus être résigné en état : dorénavant, la composante aérienne des Triades nucléaires respectives sera grandement sécurisée et donc dissimulée, ce qui mène, de facto, vers une importante diminution du contrôle des armements nucléaires par le monde avec toutes les conséquences qui en découleront.

OLEG NESTERENKO

PRÉSIDENT DU CCIE
(WWW.C-CIE.EU)

ALGÉRIE-RWANDA

LES "VERTS" POUR ENTRETENIR LA BONNE DYNAMIQUE



Trois mois après avoir enchaîné deux précieuses victoires, face au Botswana (3-1) et au Mozambique (5-1), aux qualifications à la Coupe du Monde 2026, la sélection nationale algérienne de football tentera d'entretenir la dynamique, en affrontant le Rwanda en amical, jeudi au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (17h00).

des préparatifs en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 en septembre prochain, avec au menu la réception du Botswana, et un déplacement pour défier la Guinée.

Au terme de la 6e journée des qualifications, disputée en mars dernier, l'Algérie occupe le fauteuil de leader avec 15 points, à trois longueurs sur son poursuivant direct, le Mozambique.

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant la rencontre amicale face au Rwanda

25 mars à Tizi-Ouzou (Mondial-2026 - Qualifications)
Algérie - Mozambique 5-1
Buts : Amoura (8e, 30e, 80e), Mandi (24e) et Hadjam (65e)

21 mars 2025 à Francistown (Mondial-2026 - Qualifications):
Botswana - Algérie 1-3
Buts : Gouiri (44e), Amoura (51e, 73e)

17 novembre 2024 à Tizi-Ouzou (CAN-2025 - Qualifications) :
Algérie - Libéria 5-1
Buts : Mandi (20e), Mahrez (29e), Bounedjah (65e), Gouiri (74e), Amoura (90e+5)

14 novembre 2024 à Malabo (CAN-2025 - Qualifications) :
Guinée équatoriale - Algérie 0-0

14 octobre 2024 à Lomé (CAN-2025 - Qualifications) :
Togo - Algérie 0-1
But : Bensebaini (18e s.pen)

10 octobre 2024 à Annaba (CAN-2025 - Qualifications) :
Algérie-Togo 5-1
Buts : Benrahma (29e, 54e, s.p), Aouar (68e), Gouiri (86e), Amoura (90e+5)

10 septembre 2024 à Monrovia (CAN-2025 - Qualifications) :
Libéria - Algérie 0-3
Buts : Gouiri (17e), Zorgane (25e), Bounedjah (80e)

6 sept 2024 à Oran (CAN-2025 - Qualifications) :
Algérie - Guinée équatoriale 2-0
Buts : Aouar (70e), Gouiri (90e+5)

10 juin 2024 à Kampala (Mondial-2026/ Qualifications) :
Ouganda-Algérie 1-2
Buts : Aouar (46e), Benrahma (57e)

6 juin 2024 à Alger (Mondial-2026/ Qualifications) :
Algérie - Guinée 1-2
But : Yasser Baldé (c.s.c 1 - 2)

Bilan en 10 matchs : 8 victoires, 1 nul, 1 défaite
Buts marqués : 27
Buts encaissés : 7
Buteurs : Amoura (7) - Gouiri (5) - Aouar (3) - Benrahma (3) - Bounedjah (2) - Mandi (2) - Yasser Baldé (c.s.c 1) - Zorgane (1) - Bensebaini (1), Mahrez (1), Hadjam (1).

RS

EQUIPE NATIONALE GUITOUN ET ABDELLI LIBÉRÉS PAR LE SÉLECTIONNEUR

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a décidé mardi soir de libérer Himad Abdelli et Kévin Guitoun du stage de l'équipe nationale qui se prépare au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision des deux matchs amicaux programmés le jeudi 5 juin face au Rwanda au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (18h00), puis face à la Suède, le mardi 10 juin au Strawberry Arena de Stockholm (18h00, heure algérienne), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. "Après avoir effectué des tests physiques et compte tenu de la période délicate de fin de saison, le sélectionneur a jugé préférable de les libérer afin de leur permettre de récupérer pleinement", lit-on dans le communiqué de la FAF.

Le sélectionneur national avait retenu 29 joueurs en vue des deux prochains matchs amicaux, une liste marquée par le retour de plusieurs joueurs ayant manqué les derniers stades des Verts, à l'image de Nabil Bentaleb (LOSC Lille/France), Ramiz Zerrouki et Hadj Moussa (Feynoord/Pays-Bas), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC/Qatar), Houssem Aouar (Al-Ittihad/Arabie Saoudite), Kévin Guitoun (FC Metz/ France) et Mohamed-Amine Tougaï (ES Tunis). Les "Verts" seront privés des services du milieu de terrain de Ceramica Cleopatra (Egypte), Ahmed Kendouci, victime en avril dernier d'une grave blessure au genou.

Ces deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026 en septembre prochain.

Au terme de la 6e journée des qualifications, disputée en mars dernier, l'Algérie occupe le fauteuil de leader avec 15 points, à trois longueurs de son poursuivant direct, le Mozambique. Seul le premier de chaque groupe se qualifie directement pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

RS

MATCH AMICAL LA SÉLECTION RWANDAISE EFFECTUE DES BILANS MÉDICAUX AU CNMS D'ALGER

La sélection rwandaïse de football a effectué des bilans médicaux complets au Centre National de Médecine du Sport (CNMS), en prévision des deux matchs amicaux face à l'équipe nationale A et l'équipe nationale locale (A'), a-t-on appris auprès de l'Etablissement public spécialisé en médecine du sport.

"Dans le cadre du renforcement de la coopération sportive et médicale entre les pays africains, le Centre National de Médecine du Sport a accueilli avec grand enthousiasme l'équipe nationale de football du Rwanda, venue effectuer des bilans médicaux complets au Centre National de Médecine du Sport (CNMS), en prévision des deux matchs amicaux face à l'équipe nationale A et l'équipe nationale locale (A')", lit-on dans le communiqué du CNMS

Et d'ajouter: "Toutes les conditions nécessaires ont été réunies, tant en matière d'équipements médicaux que de ressources humaines spécialisées, afin de garantir des examens conformes aux standards internationaux en médecine du sport".

"Cet accueil reflète l'engagement du Centre à soutenir les sportifs africains et à leur offrir un environnement de santé optimal, contribuant à l'amélioration de la performance physique et à la prévention des blessures", a conclu le CNMS.

La sélection rwandaïse disputera deux matchs amicaux face à l'équipe nationale A, le jeudi 5 juin au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (17h00), puis face à la l'équipe nationale locale (A'), le lundi 9 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00).

RS

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS

LES REPRÉSENTANTS ALGÉRIENS SÉLECTIONNÉS SUR LA BASE DE LEUR PERFORMANCE AUX ÉPREUVES D'ÉVALUATION

Les représentants algériens dans les épreuves d'athlétisme de la première édition des Jeux Scolaires Africains, prévue cet été dans quatre villes du nord-est du pays, seront sélectionnés sur la base de leur performance aux épreuves d'évaluation, prévues prochainement par la Fédération algérienne d'athlétisme (Algeria Athletics). "Les deux meilleurs athlètes (dans chaque spécialité) seront sélectionnés parmi ceux qui auront les meilleurs résultats dans les compétitions organisées", a indiqué la Fédération, dans un communiqué, publié mercredi sur ses réseaux sociaux.

Pour rappel, les épreuves d'athlétisme à cette première édition des Jeux Scolaires Afri-

cains se dérouleront du 1er au 4 août, dans les deux grands stades de la ville d'Annaba, en l'occurrence le 19 mai-1956 et Abdelkader Chabou.

Les athlètes concernés par la sélection devront obligatoirement être nés entre 2008 et 2010, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Parmi les épreuves auxquelles seront soumis ces jeunes athlètes : le 100m, le 200m, le 400m, le 100m/haies, le 110m/haies, le 400m/haies, le 800m, le 1500m, le 2000m, le 3000m, le 5000m/marche, le saut en hauteur, le saut en longueur, le triple saut, le saut à la perche, le lancer de poids, le lancer de disque, le lancer du marteau et le javelot.

RS

Pour cette fenêtre de juin, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a misé sur la stabilité, en faisant appel à 29 joueurs. Mais sans la moindre surprise, aucun nouvel élément n'a été intégré au groupe. Un choix assumé, qui s'inscrit dans la logique de continuité prônée par le staff technique.

"Les Rwandais ont changé récemment d'entraîneur mais également la façon d'attaquer. C'est une équipe qui va jouer avec deux lignes défensives bien serrées. Le plus important pour nous c'est de bien varier le jeu face à eux", a indiqué Petkovic, lors de la dernière conférence de presse, tenue à Alger.

L'enjeu, bien qu'amical, reste important : préserver une dynamique positive et préparer sérieusement les échéances de septembre, avec la reprise des qualifications au Mondial 2026.

Les joueurs, eux, n'ont pas caché leurs intentions, de s'imposer face au Rwanda. "Ce match, bien qu'amical, nous devons le gagner pour préserver la dynamique, mais également gagner face à la Suède", a souligné le jeune attaquant du FC Copenhague, Amin Chiakha.

Sur le plan de l'effectif, le défenseur Kévin Guitoun et le milieu de terrain Himad Abdelli, ont été libérés du stage mardi, après avoir été soumis à des tests physiques. Le staff technique a jugé préférable de les libérer pour leur permettre de récupérer pleinement.

Les "Verts" devront se méfier d'une sélection rwandaïse (130e au dernier classement de la FIFA, NDLR) ambitieuse, dirigée sur le banc par le technicien algérien Adel Amrouche.

Les coéquipiers de l'attaquant Gitego Arthur (Club Ferroviario Da Beira/Mozambique), abordent ce rendez-vous avec l'intention de créer la surprise et de tenter d'accrocher les "Verts" chez eux.

Le Rwanda, qui a échoué à se qualifier à la prochaine CAN-2025, occupe la 2e place du groupe C (8 pts), aux qualifications de la Coupe du monde 2026, à cinq longueurs du leader l'Afrique du Sud, à quatre journées de l'épilogue.

Ce match face aux Rwandais servira aussi de galop d'essai avant un test autrement plus relevé : un déplacement en Suède, prévu mardi 10 juin à la Strawberry Arena de Solna, près de Stockholm (18h00, heure algérienne).

Face à une formation européenne aguerrie, cette rencontre s'annonce comme un véritable test révélateur pour les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez.

Ces deux rencontres entrent dans le cadre

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE PARADOXE DE L'ÂNE DE BURIDAN

Qui n'a jamais été face à un choix cornélien ? Entre deux options qui semblent tout aussi intéressantes, il est parfois difficile de trancher. Cette situation, aussi banale soit-elle, nous renvoie à une célèbre fable philosophique : celle de l'âne de Buridan

L'âne de Buridan est une fable philosophique célèbre, attribuée (de manière apocryphe) au philosophe scolastique Buridan et mettant en scène un âne qui se laisse mourir de faim, faute d'avoir pu choisir entre un plat d'avoine et un seau d'eau.

Ce paradoxe est tellement célèbre qu'il a fait l'objet de plusieurs commentaires et interprétations philosophiques, et a même inspiré Voltaire : "Connaissez-vous cette histoire frivole

D'un certain âne illustre dans l'école ?

Dans l'écurie on vint lui présenter Pour son diner deux mesures égales,

De même force, à pareils intervalles ;

Des deux côtés l'âne se vit tenter Également, et, dressant ses oreilles,

Juste au milieu des deux formes pareilles,

De l'équilibre accomplissant les lois,

Mourut de faim, de peur de faire un choix

Quelle leçon pouvons-nous en tirer dans notre vie quotidienne ?

Le paradoxe de l'âne de Buridan est une allégorie riche en enseignements.

Cette parabole pourrait illustrer



d'une certaine manière les raisons pour lesquelles nous pouvons être paralysés lorsqu'il s'agit de prendre une décision

La peur de l'erreur : Comme l'âne, nous avons tous peur de faire le mauvais choix et de le regretter. Cette peur de l'incertitude peut nous paralyser et nous empêcher d'avancer.

L'abondance des options : Dans notre société de consommation et de manière générale dans la société moderne, nous sommes constamment bombardés de choix (choix

amoureux, professionnels, achats, sorties, voyages etc.). Cette surabondance peut être source d'anxiété et nous rendre incapables de prendre une décision.

La quête de la perfection : Nous avons tendance à vouloir trouver la solution idéale, à ne pas accepter la part d'incertitude ce qui peut nous empêcher de nous décider. Or, la perfection n'existe pas et il faut parfois accepter de faire des compromis / Il est impossible d'éliminer tout risque d'erreur. Accepter cette incertitude et apprendre à vivre avec est

essentiel pour progresser.

Cette parabole peut également participer à nous donner des clés pour sortir de cette impasse ou de l'inaction face à une décision difficile à prendre.

D'abord accepter l'incertitude : Il est impossible d'éliminer tout risque d'erreur. Apprendre à vivre avec l'incertitude est essentiel pour avancer.

Ensuite comprendre que L'inaction mène à la stagnation : L'âne, en ne choisissant pas, meurt. Cela souligne l'importance de prendre des décisions, même si elles semblent difficiles ou si les options paraissent équivalentes.

Enfin faire un choix. Le choix est le moteur de l'action : C'est en choisissant que nous nous engageons et que nous avançons dans la vie. Il vaut mieux faire un choix et avancer que de demeurer éternellement dans l'indécision et ne pas bouger.

Culture philosophique
Bien sûr, il existe de multiples interprétations quant à cette fable philosophique.

De manière générale, le paradoxe met également en lumière le problème du déterminisme et de l'indétermination dans les actions humaines. Si l'âne est parfaitement rationnel et les deux choix sont parfaitement égaux, il semble n'avoir aucune base pour prendre une décision. Cette parabole serait donc une preuve par l'absurde que dans la réalité le choix se fait toujours.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 2 juin 2025

LA VACHE QUI PLEURE, UN CHEF-D'ŒUVRE ARTISTIQUE PRÉHISTORIQUE

L'invention de l'agriculture par l'Homme, marque son entrée dans le néolithique (9000 AV.J.-C.); ses outils sont plus variés et le plus souvent, polie. Au terme de milliers d'années d'évolution, l'Homme s'établit pour vivre autrement; et s'attache de plus en plus à ses lieux en vue d'une sédentarisation. Il passe donc d'une économie de prédation, à une économie de production, et de domestication animale.

De nombreux endroits portent encore les traces de cette évolution, et en poursuivant la pratique héritée de ses ancêtres, l'Homme du paléolithique continue de relater par la gravure et la peinture, tout ce qui est relatif à son quotidien ou à sa spiritualité.

C'est dans l'Atlas Saharien, et au Sahara central, notamment aux différents tassilis et au Hoggar, que l'on retrouve les diverses réalisations de ce qui constitue l'art rupestre saharien. Il rassemble plusieurs milliers d'œuvres répertoriées depuis le début des découvertes (19e siècle), et continue de fasciner les chercheurs du monde entier.

Pourquoi la vache qui pleure, pleure-t-elle? vache
La période de l'art rupestre



caractérisée par l'omniprésence de la représentation du bovin : le bovidien, nous renseigne sur le quotidien des agriculteurs du paléolithique.

Une des gravures les plus emblématiques du Tassili n'Ajjer est sans conteste celle des bovidés Tigharghart, plus communément nommée : la vache qui pleure.

La fresque se trouve à envi-

ron 25 Km de Djanet, sur le mur plat d'une montagne. Elle représente un petit troupeau de bovidés; les spécialistes précisent que c'est un bas-relief car cette gravure est différente de celles réalisées par piquetage. Les sillons creusés dans la roche apportent une toute autre dimension, et un réalisme sans précédent. C'est un chef-d'œuvre de sculpture.

L'autre originalité de la gravure, datée de plus de 7000 ans réside dans la figuration en larme des bovidés, ce qui a donné suite à plusieurs interprétations. Selon certains, lorsque l'eau manque dans l'organisme des vaches, leurs yeux secrètent un liquide... Selon d'autres, il s'agit simplement d'une marque de couleur différente du reste du corps de

l'animal. Mais la légende la plus répandue, et celle que vous raconteront les guides si vous êtes en visite dans la région, est la suivante : « ces vaches venaient pâturer dans le coin, et il y avait une guelta d'où elles s'abreuvaient. Pendant les périodes de sécheresse, il devenait rare de trouver de l'eau, d'où cette larme qui coule de l'œil de ces vaches. L'artiste a voulu immortaliser cette image en faisant cette gravure ». Il convient de préciser que la désertification ne s'est pas mise en place de façon linéaire ou subite. Des fluctuations climatiques ont en effet provoqué une alternance entre période humides, qui encourage et favorise l'installation humaine, et les période aride.

Le bovidien, constitue une période faste de l'art rupestre saharien. Il connaît plusieurs formes de figuration, et quittera peu à peu sa fonction purement économique, pour à investir par la suite l'espace sacré.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 31 mai 2025



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:53	12:44	16:34	07:52	21:29

CONSEIL DE LA NATION

AZOUZ NASRI PRÉSIDE UNE RENCONTRE AVEC LES CADRES DE SON INSTITUTION

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, mercredi, une rencontre avec les cadres du Conseil, lors de laquelle il a souligné l'importance du développement des compétences pour promouvoir la performance parlementaire et administrative de cette institution, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Tenue en présence du secrétaire général, M. Mohamed Drissi Dada, et du chef de cabinet par intérim du Conseil de la nation, M. Makhlof Sahel, cette rencontre traduit "l'importance accordée par le président du Conseil de la nation à la communication directe avec les cadres et, à travers eux, avec l'ensemble des travailleurs, en vue de promouvoir la performance parlementaire de cette prestigieuse institution constitutionnelle", précise le communiqué.

Après avoir salué "le sens de l'engagement, de la discipline et du professionnalisme dont on fait preuve les cadres et travailleurs du conseil depuis sa création", M. Nasri a affirmé, dans une allocution prononcée à cette occasion, sa volonté d'"ancrer ces valeurs dans une approche de continuité, afin d'offrir le meilleur et de réaliser des avancées qualitatives dans la performance parlementaire et administrative", selon la même source.



Il a souligné, dans ce sens, l'importance de la formation continue pour "développer et renforcer les compétences des cadres du conseil et bâtir une administration parlementaire moderne, transparente et efficace en phase avec les ambitions de l'Etat et des citoyens et à même de relever les défis venir", et ce, en vue de "contribuer au renforcement des fondements de l'Algérie victorieuse, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Au terme de la rencontre, M. Nasri a adressé ses remerciements à l'ancien chef de cabinet, M. Aissa Bouregba, qui a été récemment nommé membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel.

A cette occasion, M. Nasri a présidé une cérémonie en l'honneur de M. Bouregba en reconnaissance de "ses efforts au service du conseil, 25 ans durant, dont 13 ans en tant que chef de cabinet".

APS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

DEUX TERRORISTES ABATTUS ET REDDITION DE DEUX AUTRES EN UNE SEMAINE

Deux (2) terroristes ont été abattus à Khenchela, deux (2) autres se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, tandis que six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période du 28 mai au 3 juin en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 28 mai au 3 juin 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", souligne la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, des détachements de l'ANP ont abattu deux (2) terroristes et récupéré deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov

et une quantité de munitions à Khenchela en 5e RM", précise t-on de même source.

Dans ce contexte, "les terroristes dénommés Rikane Brahim alias (Bilel) et Lahad Ibrahim alias (Moussa) se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en leur possession (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un (1) pistolet automatique, une quantité de munitions et divers effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (6) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (63) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un (1) quintal et (31) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevant à (2.059.240) comprimés ont été saisis, lors d'opérations menées à

travers les Régions Militaires", selon le bilan. "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté (220) individus et saisi (50) véhicules, (281) groupes électrogènes, (183) marteaux piqueurs, (5) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, " (13) autres individus ont été arrêtés et (11) fusils de chasse et (11.335) litres de carburants, ainsi que (18) quintaux de tabacs et (39) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (323) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (381) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

APS

SAUVETAGE

UN MARIN TURC ÉVACUÉ PAR LES GARDE-CÔTES AU LARGE DE JIJEL

Un marin turc, membre de l'équipage d'un navire pétrolier battant pavillon de Malte, a été évacué en urgence, mardi, par les unités des Garde-côtes du Commandement des Forces navales, au nord d'El Aouana, dans la wilaya de Jijel, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre des missions et des efforts humanitaires des unités des Garde-côtes du Commandement des Forces navales, relatifs au sauvetage des vies humaines en mer, et suite à la réception par le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer du service national des Garde-côtes du Commandement des Forces navales, hier mardi 3 juin 2025 à 22h47, d'une demande d'évacuation sanitaire d'urgence, concernant un marin de nationalité turque membre de l'équipage du navire pétrolier battant pavillon de Malte, en provenance de la Libye vers la Belgique à 28 milles nautiques au nord d'El Aouana (Jijel)", précise la même source.

"Immédiatement et en coordination avec le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer (Jijel en 5e Région militaire), une opération d'évacuation sanitaire en mer a été déclenchée à travers l'engagement de l'hélicoptère de recherche et de sauvetage +AS-16+ relevant du 560e Escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage", ajoute le communiqué, soulignant que "le marin Turque blessé a été immédiatement évacué vers l'aéroport de Tahir (Jijel) et transféré par les agents de la Protection civile à l'hôpital de Tahir pour recevoir les soins nécessaires".

Le MDN souligne que "cette opération s'inscrit dans le cadre des missions humanitaires des unités des Garde-côtes du Commandement des Forces navales, reflétant les efforts déployés et leur engagement constant à intervenir pour sauver des vies humaines en mer, quelles que soient les circonstances".

APS

7ÈME BRIGADE BLINDÉE DE TELEGHMA

VISITE GUIDÉE POUR LES MÉDIAS NATIONAUX

La 7ème brigade blindée "chahid Benhadj Messaoud" de Telegma (wilaya de Mila), relevant de la 5ème région militaire (RM) a accueilli mercredi les représentants des médias nationaux publics et privés pour une visite guidée. Cette visite, a souligné dans une allocution à l'occasion, le général-major commandant de cette institution militaire, s'inscrit "dans le cadre de la stratégie du commandement supérieur de l'Armée nationale populaire (ANP) de communication avec le peuple et son information de nouveautés, notamment celles liées à la modernisation et au développement du système de défense pour élever la préparation pour la défense de la souveraineté nationale en cette conjoncture géopolitique mondiale qui exige la consolidation et le raffermissement du front intérieur". La visite, a-t-il ajouté, vient souligner

que "la communication est un des plus importants facteurs dans la stratégie de l'Etat de défense des intérêts nationaux face à tous les plans ennemis de désinformation particulièrement sur les réseaux sociaux et les divers canaux d'information tendancieux". Ceci est le résultat, a-t-il dit, de "la forte présence de l'Algérie sur le plan international à travers son affirmation du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et ses appels au respect de la légitimité internationale et aux solutions pacifiques des crises outre son soutien aux causes justes ce qui l'a exposée aux tentatives de lui porter atteinte et de semer la division". Il a également considéré que "le rôle des médias professionnels de diffuser des informations justes", ajoutant que l'ANP "repose sur la base populaire et y puise sa force pour en

consolider la cohésion, notamment avec l'officialisation par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale du 22 février de chaque année en journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée". Après la présentation d'un exposé sur cette brigade blindée et ses unités, les représentants des médias ont suivi un documentaire sur le quotidien des éléments des forces de l'ANP, leurs activités et leurs préparatifs au combat pour assurer sa haute aptitude à exécuter les diverses missions à confier à ses unités. Ils ont également reçu des explications sur certains armes et moyens pédagogiques d'entraînement et de préparation des soldats.

APS